

SOMMAIRE

I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE	3
<i>A. La directive « Habitats » et le réseau Natura 2000</i>	3
<i>B. Le Document d'objectifs : élaboration et contenu</i>	3
<i>C. Démarche et méthode de travail</i>	4
<i>D. Comité de pilotage et groupes de travail</i>	5
<i>E. Suivi, évaluation et réactualisation du Document d'objectifs</i>	5
II. SYNTHÈSE DES DIAGNOSTICS BIOLOGIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE	6
<i>A. Descriptif du site de la Grotte de Rancogne</i>	6
<i>B. Diagnostic biologique</i>	10
<i>C. Diagnostic socio-économique</i>	41
<i>D. Analyse des interrelations chauves-souris / activités humaines</i>	42
<i>E. Analyse des interrelations chauves-souris / facteurs naturels</i>	50
III. DÉFINITION DES ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME (OCLT) ET DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)	51
IV. PRÉSENTATION DES FICHES ACTIONS	54
V. ANNEXE	93

I. PRESENTATION GENERALE

A. La directive « Habitats » et le réseau Natura 2000

Afin de préserver la richesse et la diversité biologique de l'Europe, l'Union Européenne adoptait le 21 mai 1992, une Directive visant à coordonner les politiques d'intervention des États membres en faveur de la protection de la nature. La Directive 92/43/CEE, intitulée Directive « Habitats », a ainsi pour objectif de « favoriser le maintien de la biodiversité, tout en tenant compte des exigences économiques, sociales, culturelles et régionales ».

Sur la base de critères scientifiques, un certain nombre d'habitats naturels et d'espèces, dont la préservation est jugée nécessaire, ont été listés puis précisément inventoriés mettant ainsi en avant la rareté et la priorité de conservation de certains, de fait considérés comme prioritaires en termes de conservation à l'échelle de la Communauté Européenne.

Les sites ainsi inventoriés et répertoriés contribuent à alimenter le réseau Natura 2000, véritable réseau européen cohérent de sites naturels exceptionnels méritant la mise en œuvre de moyens de conservation adaptés.

B. Le Document d'objectifs : élaboration et contenu

Au nom du principe de subsidiarité, une obligation de résultat pèse sur chaque État membre, charge à chacun de définir les moyens adéquats pour remplir ce contrat.

L'État français a délibérément choisi une démarche originale et ambitieuse : celle d'élaborer des documents d'objectifs sur chacun des sites susceptibles d'intégrer le réseau Natura 2000. En s'appuyant sur une démarche partenariale impliquant les différents acteurs socio-économiques et les élus concernés, ce document doit proposer des mesures de gestion contractuelles ou réglementaires assurant la conservation des intérêts écologiques et le développement durable des activités en place. Il devra au préalable décrire les activités économiques, sociales, culturelles liées au site et déterminer l'état de conservation des habitats et des espèces présentes.

Chargé de conduire et d'animer la réflexion dans le cadre d'une mission déléguée de l'État, *l'Opérateur assure le suivi et la mise en cohérence des éléments liés au site et aux volontés de chacun des acteurs en place. Un Comité de pilotage (Copil) rassemblant des représentants locaux élus, d'activités socio-professionnelles, d'usagers et de propriétaires élabore et valide le Document d'objectifs sous l'autorité du Préfet de département et de la DREAL.*

Une fois approuvé par l'État, le Document d'objectifs, ou Docob, constitue un outil majeur d'aide à la décision pour les acteurs ayant compétence sur le site. L'ensemble du Docob est ensuite évalué en continu (annuellement, action par action) et éventuellement amendé si nécessaire, après consultation du Comité de pilotage.

C. Démarche et méthode de travail

Sur la base d'un cahier des charges très précis, le travail de l'opérateur et du Comité de pilotage est relativement cadré et doit répondre à une ligne de conduite bien définie pouvant se décliner en 4 étapes majeures :

- ***Les inventaires*** : garants de la connaissance scientifique du site, ils doivent traduire la richesse écologique du milieu en identifiant précisément les habitats et les espèces s'y développant. Ils mettent également en avant les pratiques et activités ayant cours sur le site, susceptibles de perturber, de maintenir, voire d'améliorer la richesse biologique du site.
- ***Analyse et définition des enjeux*** : sur la base des données historiques ainsi que des éléments d'évolution du milieu, mais également de la connaissance scientifique sur la biologie des habitats et/ou des espèces présentes, il s'agit de mettre en avant les menaces pesant sur le site et la préservation de la biodiversité. Les grands enjeux de conservation sont alors établis.
- ***Objectifs et propositions d'actions*** : cette étape essentielle doit permettre au Comité de pilotage de définir sur la base d'objectifs généraux et opérationnels, les mesures de gestion nécessaires à la conservation dans le temps des habitats et des espèces liés au site.
- ***Estimation des coûts et des moyens*** : cette ultime étape doit permettre d'évaluer le coût des opérations validées sur le site par le Comité de pilotage. Elle doit surtout prévoir ce que sera la mise en œuvre du Docob sur le site.

D. Comité de pilotage et groupes de travail

Le Comité de pilotage est l'instance de concertation du site. Il est composé des représentants des services et établissements publics de l'État, des collectivités territoriales, des organisations socioprofessionnelles, des associations de protection de la nature, des organisations représentatives des autres usagers du milieu naturel, des titulaires de droits réels, des exploitants de biens.

Présidé par un M^{me} le Préfet ou son représentant, ce Copil analyse, fait évoluer et valide les réflexions et orientations proposées par l'opérateur sur le site lors de l'élaboration du Docob, puis tout au long de sa mise en œuvre.

Afin d'aider le Comité de pilotage à prendre ses décisions et de façon à travailler concrètement avec les acteurs de terrain et parfois même des personnes extérieures susceptibles d'apporter des éléments complémentaires à l'analyse, *des groupes de travail, animés par l'opérateur, sont mis en place sur le site.*

E. Suivi, évaluation et réactualisation du Document d'objectifs

Un tableau de suivi et de mise en œuvre du Docob est renseigné annuellement par l'animateur. Il permet un suivi et une évaluation en continu des actions du Docob.

Après avoir mis en œuvre les actions préconisées, l'animateur peut réévaluer et réactualiser périodiquement le Docob. Les nouvelles connaissances acquises lors des études et suivis permettent de remettre à jour les diagnostics. Un bilan des actions menées est également fait pour en mesurer la pertinence et décider de poursuivre ou non chaque action.

Ce travail s'est fait en plusieurs étapes, en lien avec le Comité de pilotage et des groupes de travail ad hoc :

- Évaluation de la mise en œuvre du Docob.
- Mise à jour des données écologiques et socio-économiques.
- Actualisation des fiches actions du Docob en fonction de l'évolution contextuelle sur le site.

II. SYNTHÈSE DES DIAGNOSTICS BIOLOGIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE

A. Descriptif du site de la Grotte de Rancogne

1. Situation géographique

Petite commune de Charente, Rancogne est située à 20 km à l'est-nord-est d'Angoulême et à 5 km au sud de la Rochefoucauld.

On y accède par la D6 puis la D110 en venant de La Rochefoucauld, ou par la D699 puis la D73 en venant d'Angoulême (carte p6).

Située sur les bords de la Tardoire, la grotte représente 3 kilomètres de cavités, dont les populations sont en lien avec les cavités de la forêt de la Braconne.

2. Paysage

Rancogne se situe sur un territoire de transition entre deux régions naturelles : au nord-est apparaissent les hauteurs de la Charente limousine qui sont à rattacher au socle métamorphique et granitique limousin et qui dessinent nettement l'horizon et la limite est du pays du karst auquel appartient la commune, tandis qu'à l'ouest, un pays sédimentaire appartenant à la bordure est du Bassin Aquitain, constitue la partie nord du Périgord blanc.

La vallée de la Tardoire présente au niveau de Rancogne une opposition de paysages assez marquée. Elle y confronte, en effet, un versant boisé à fort relief d'où domine au lieu-dit « le Pic de Rancogne » le clocher effilé de l'église communale, à un fond de vallon plan où les cultures maïsicoles procurent une impression de grande ouverture, sans aucun repère dans l'espace. Par ailleurs, à la sinuosité de la rivière qui épouse parfaitement les courbes du versant boisé, s'oppose le parcellaire droit et rectiligne des zones cultivées.

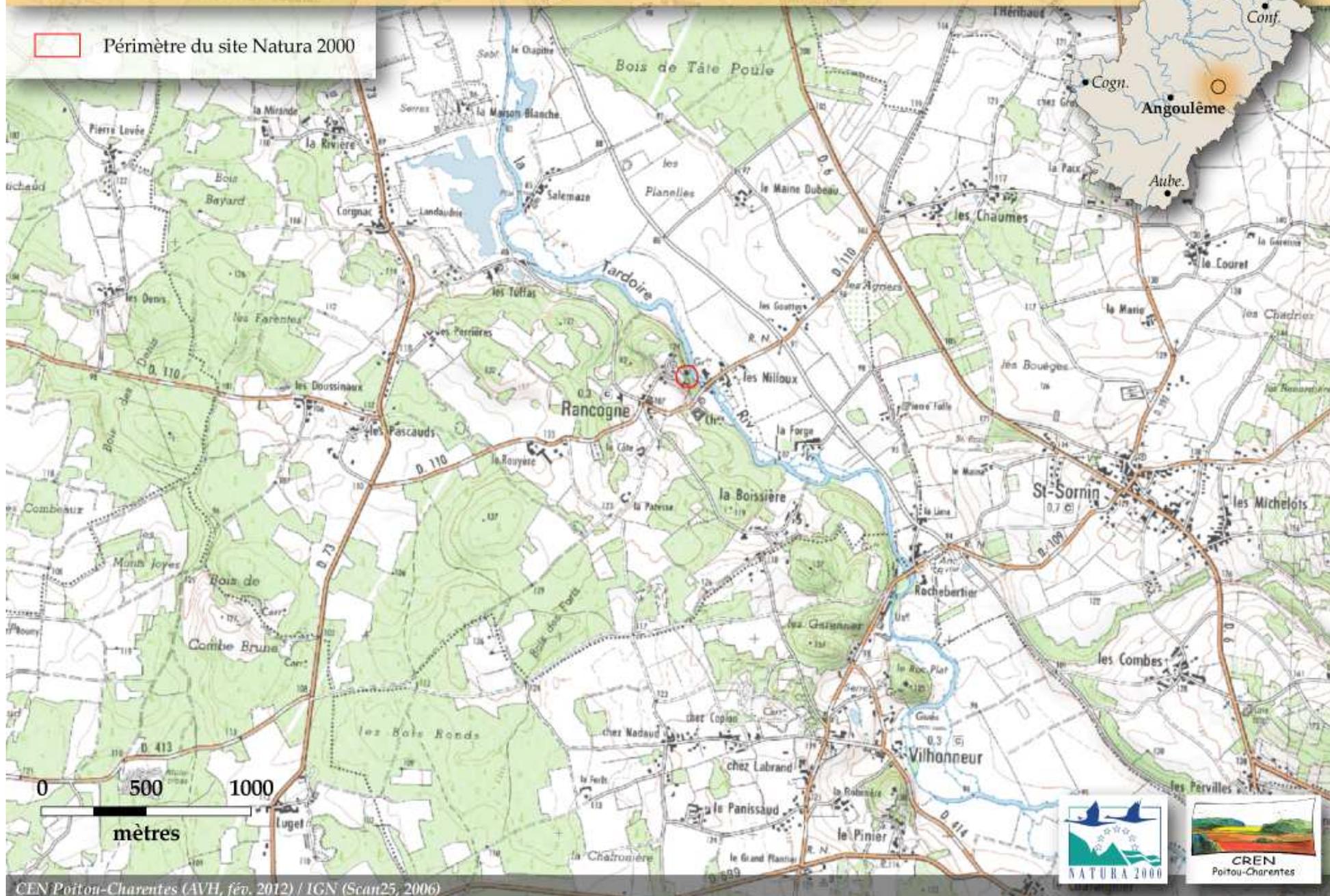
3. Géologie-Hydrogéologie

Troisième plus vaste réseau de cavités naturelles connues sur le département, la Grotte de Rancogne est l'une des cavités intégrant un important chevelu d'eaux souterraines de plus de 500 km² dénommé karst de La Rochefoucauld.

Les grottes correspondent à d'anciennes pertes de la rivière Tardoire qui sont essentiellement liées aux fissurations et aux dissolutions karstiques de la roche sédimentaire calcaire. Ainsi, La Tardoire après Rancogne, tout comme le Bandiat après Bunzac, va se perdre au moment où elle coule sur le faciès poreux du calcaire oxfordien riche en polypiers. Formées dans un ensemble de diaclases, les galeries creusées sont en relation avec les résurgences des sources de la Touvre 15 km plus à l'ouest. Les galeries les plus élevées de la grotte, désormais sèches en permanence, témoignent de niveaux d'eau très anciens, tandis que les plus profondes présentent encore des courants d'eau très actifs. Des concrétions calcaires sont visibles dans les parties supérieures, tandis que la partie inférieure est très argileuse.

Plusieurs entrées à différents niveaux permettent d'accéder à un labyrinthe d'environ 3 km de galeries aujourd'hui topographiées.

Localisation du site de la Grotte de Rancogne (FR5400407)



4. Statut

Connue de longue date pour son originalité paysagère, la grotte est *classée depuis 1934* par Arrêté Ministériel au titre de la loi du 2 mai 1930 concernant la protection des monuments naturels et des sites de caractère artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque.

Les cavités intègrent par ailleurs, depuis le début des années 80, le périmètre d'une ZNIEFF (*Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique*) notifiée localement sur ce secteur de la Tardoire (ZNIEFF n°43).

5. La Grotte de Rancogne, un site « espèce »

La directive « Habitats », outre le fait qu'elle ait été créée pour identifier et permettre de préserver les habitats naturels les plus riches, prévoit également que l'on ne s'intéresse presque exclusivement qu'aux espèces vivant sur les sites.

C'est le cas pour les sites Natura 2000 notifiés en tant que « sites espèces », pour lesquels l'intérêt majeur se traduit par la présence d'une ou plusieurs espèces strictement prioritaires en termes de conservation.

Le site de la Grotte de Rancogne se situe dans cette configuration, sa notification pour intégrer le réseau Natura 2000 se basant sur la présence des différentes espèces de chauves-souris liées à la cavité.

La démarche de concertation engagée se fonde évidemment sur les principes précédemment développés, seules les approches d'inventaire et de réflexion quant aux mesures très spécifiques à envisager, s'appliqueront précisément à la biologie des espèces concernées.

16 espèces de chauves-souris ont été recensées au cours des suivis annuels aux différentes périodes du cycle biologique des individus.

Parmi elles, 8 espèces sont inscrites à l'annexe II de la directive Habitats, Faune, Flore. Par leurs effectifs et leurs statuts, le Grand Rhinolophe et le Minioptère de Schreibers constituent les espèces phares de cette cavité. Le Rhinolophe euryale requiert une attention particulière de par son statut précaire sur le site.

B. *Diagnostic biologique*

1. Méthodologie utilisée

Le diagnostic écologique réalisé dans le cadre de l'élaboration du premier document d'objectifs de 2002 s'était appuyé sur :

- la synthèse des données historiques de suivi des chiroptères présents dans la Grotte de Rancogne, connue de longue date pour abriter, tant en période d'hibernation que de reproduction, de nombreuses espèces de chauves-souris.
- des inventaires écologiques réalisés en 2000 et 2001.

L'actualisation du diagnostic écologique du DOCOB s'est basée sur ces connaissances initiales et sur l'analyse de l'ensemble des suivis écologiques réalisés entre 2002 et 2010.

Un suivi scientifique annuel des chauves souris de la grotte de Rancogne est en effet réalisé dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB. Il comporte trois types de suivis : le suivi en période d'hibernation, celui en période de reproduction et celui en période de transit.

a- Le suivi hivernal annuel des populations

Avec la disparition des insectes et l'arrivée des premiers froids, sonne le moment du sommeil hivernal pour les chauves-souris. Pour ce faire, elles recherchent des sites tranquilles présentant un fort taux d'hygrométrie et une température constante. Les réserves de graisses accumulées au cours de l'automne vont leur permettre de passer cette période hivernale, plongées dans un sommeil profond : c'est l'hibernation. Les suivis réalisés à cette période s'en trouvent facilités. Chaque année, le comptage hivernal de la grotte de Rancogne se fait à date plus ou moins fixe (autour du 15 janvier), selon quelques règles précises :

- nombre de personnes limité (5-6)
- temps de présence dans la cavité également limité (1 seul passage d'1/2 journée au cours de l'hiver)
- dérangement minimum des essaims

Ce comptage est très important, car reproduit annuellement dans les mêmes conditions, il permet de mesurer et d'analyser, à moyen et à long terme, les variations éventuelles d'effectifs pour les espèces hibernant dans cette cavité.

b- Le suivi estival annuel des espèces se reproduisant dans la grotte

Toutes les espèces fréquentant la grotte de Rancogne en hiver ou en périodes de transit, ne s'y reproduisent pas.

Seules 5 espèces, utilisent régulièrement ce site comme gîte de parturition : le Grand rhinolophe, le Rhinolophe euryale, le Grand murin, le Murin à oreilles échancrées et le Minioptère de Schreibers.

Un passage rapide dans la grotte, réalisé annuellement en juillet, permet d'évaluer le succès ou l'échec de la reproduction pour ces espèces.

c- Le suivi annuel en période de transit

La période de transit automnal correspond à un moment où les mâles et les femelles des différentes espèces se retrouvent pour les accouplements. Puis, elles consacrent une grande partie de leur temps à l'activité de chasse, afin de constituer les réserves de graisses nécessaires pour passer l'hiver. Au cours de cette période, les chauves-souris, fréquentent temporairement, des gîtes très variés.

Chaque année, après la période de reproduction (septembre), une séance de capture au filet avec relâché sur place, est réalisée par des personnes compétentes de Charente Nature disposant d'une autorisation préfectorale de capture.

Ces séances de capture permettent en l'espace d'une soirée de contacter un grand nombre d'espèces et de vérifier également l'état sanitaire des individus capturés. De plus, ce peut-être l'occasion de contacter quelques espèces difficiles à recenser en temps ordinaire, comme le Murin de Bechstein ou le Murin de Natterer qui sont des espèces fissuricoles, hibernant au plus profond des failles et autres fissures de la cavité.

Les objectifs des suivis scientifiques annuels sont les suivants :

- Permettre d'améliorer le niveau des connaissances scientifiques concernant la biologie et l'écologie des espèces présentes dans la Grotte de Rancogne.
- Permettre d'évaluer l'état des populations des espèces présentes, déceler d'éventuelles baisses des effectifs et d'en identifier les causes.
- Permettre également d'évaluer les actions de gestion proposées dans le cadre de la mise en œuvre du Document d'Objectifs.

2. Bilan et analyse de la qualité spécifique de la cavité (cf. tableau 1)

15 espèces y sont régulièrement dénombrées, parmi lesquelles 8 sont inscrites à l'Annexe II de la directive « Habitats ».

Parmi ces espèces, on peut noter l'importance de la cavité pour 3 d'entre elles, qui en font des espèces majeures du site : le Minioptère de Schreibers, le Grand Rhinolophe et le Rhinolophe euryale.

Par leurs effectifs et leurs statuts, le Grand Rhinolophe et le Minioptère de Schreibers constituent les espèces phares de cette cavité. Le Rhinolophe euryale requiert une attention particulière de par son statut très précaire sur le site.

Même si sa présence est confirmée dans la cavité, les inventaires témoignent d'effectifs très élevés qui aujourd'hui ne sont plus du tout d'actualité. Erreur sur l'identification formelle de l'espèce dans les années 50, véritable chute des effectifs en quelques décennies, le Rhinolophe euryale est véritablement une des espèces prioritaires à suivre sur le site.

Tableau 1 : Inventaire des chauves-souris de la grotte de Rancogne

Nom français	Nom latin	Statut de protection			Effectifs moyens Hibernation	Reproduction (°)
		PN	DH	EP		
Grand Rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	*	*	*	550	Présence confirmée
Petit Rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	*	*	*	7	
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	*	*	*	<1	<i>Présence confirmée (reproduction à partir de 2003 / jusqu'à 200 individus de 2004 à 2007)</i>
Grand Murin	<i>Myotis myotis</i>	*	*	*	38	>400
Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	*	*	*	<1	?
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	*	*		14	
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentoni</i>	*	*		15	Détecteur et capture (avant 2001)
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	*	*		1	
Murin à oreilles échanquées	<i>Myotis emarginatus</i>	*	*	*	2	Présence confirmée
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteini</i>	*	*	*	<1	
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	*	*		<1	Détecteur (avant 2001)
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	*	*			Détecteur (avant 2001)
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhli</i>	*	*			Détecteur (avant 2001)
Barbastelle	<i>Barbastella barbastellus</i>	*	*	*	1	
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	*	*		1	
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersi</i>	*	*	*	11500	2000

PN : Protection nationale, DH : Directive Habitats, EP : Espèce inscrite à l'Annexe II de la Directive Habitat et donc prioritaire en terme de protection
 (°) : compte-tenu des mouvements des chauves-souris à cette période, il est très difficile d'estimer précisément les effectifs pour de nombreuses espèces

2.1. Le suivi hivernal annuel des populations

14 espèces ont été recensées en période d'hibernation au cours de la période 1988-2010. Parmi elles, 10 semblaient régulières et 2 espèces, le Minioptère de Schreibers et le Grand Rhinolophe, ont des effectifs particulièrement remarquables, malgré une baisse sur la période 2001-2010 pour le Minioptère.

* Le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Observé en petite quantité dans les années 50, ses effectifs apparaissent beaucoup plus importants à partir de 1988. Cette période correspond avec une exploration beaucoup plus complète de ces grottes, ainsi qu'à la découverte d'un réseau de galeries et de nouvelles salles, ce qui peut expliquer la différence d'effectifs entre ces deux périodes. Sur la période 1988-2000, on constate un pic record des effectifs en 1990 (1 000 individus), suivi d'une chute brutale les trois années suivantes. Depuis 1996, on assiste à une légère croissance assez régulière des effectifs de cette espèce (de 510 individus en 1996 à 719 en 2000). Avec une moyenne de 540 individus sur les 23 dernières années de suivi, *il s'agit de la plus importante colonie d'hivernage de la région Poitou-Charentes.* Entre 2001 et 2010, les effectifs de cette espèce sont assez fluctuants autour d'une moyenne de 495 individus. Sur cette période, les effectifs de l'espèce connaissent une baisse importante en 2008 et 2009, qui restent difficiles à expliquer.

* Le Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*)

Depuis 1949, avec des effectifs allant de 7 000 à 23 000 individus selon les années, *il représente l'espèce phare de ces grottes.* Avec 14 700 individus en moyenne sur la période 1988-2000 et ce, malgré des variations d'effectifs parfois importantes, la population hivernale de Minioptères à Rancogne était relativement stable. La Grotte de Rancogne constitue l'un des quatre plus gros sites français d'accueil pour cette espèce, ou en tous cas, le plus important de toute la bordure Ouest de la France.

En 2003, suite à une importante épizootie qui a touché l'espèce dans toute l'Europe au printemps 2002, les effectifs de Minioptères de Schreibers dans la grotte ont chuté de manière drastique, passant de 12 300 individus en 2002 à seulement 3900 en 2003. Depuis, les effectifs semblent se stabiliser autour d'une moyenne de 7 000 individus environ.

2.2. Le suivi estival annuel des espèces se reproduisant dans la grotte

10 espèces ont ainsi pu être contactées au cours des 23 dernières années en période de reproduction. Parmi elles, 6 semblent régulières et 2 ont des effectifs particulièrement remarquables, le Minioptère de Schreibers et le Grand murin.

Les suivis annuels réalisés depuis 2003 ont permis de mettre en évidence la reproduction de deux espèces :

- *Le Rhinolophe euryale :*

Le Rhinolophe euryale est une espèce typiquement méditerranéenne qui était communément observée à Rancogne dans les années 40 (1 500 individus le 15/07/1949, dont 1/3 de jeunes). Depuis, son aire de répartition a considérablement diminuée en France et en Europe et ses effectifs ont chuté de façon dramatique. Il ne sera plus observé à Rancogne jusqu'en 1993, où quelques individus font leur retour.

Au cours de l'été 2000, une petite colonie de reproduction (25 individus, dont des jeunes) avait été découverte près du « bénitier », il avait été supposé qu'il s'agissait d'une colonie de Rhinolophe euryale.

Depuis sa redécouverte en 2003, les effectifs ont augmenté jusqu'à se stabiliser autour d'environ 200 individus (adultes et jeunes).

- *Le Murin à oreilles échancrées :*

La reproduction du Murin à oreilles échancrées à Rancogne n'avait plus été constatée depuis l'observation d'A. Brosset en 1951.

En 2003, la reproduction de cette espèce a de nouveau pu être observée. Depuis, les effectifs ont augmenté de manière régulière, pour atteindre 80 adultes et presque autant de jeunes en 2006. En 2007 et 2008, cette petite colonie de reproduction, habituellement mélangée aux Rhinolophes euryales, n'avait pu être localisée. Mais depuis 2009, de nouveau un groupe qui atteint désormais une soixantaine d'individus (adultes et jeunes) se reproduit dans la grotte.

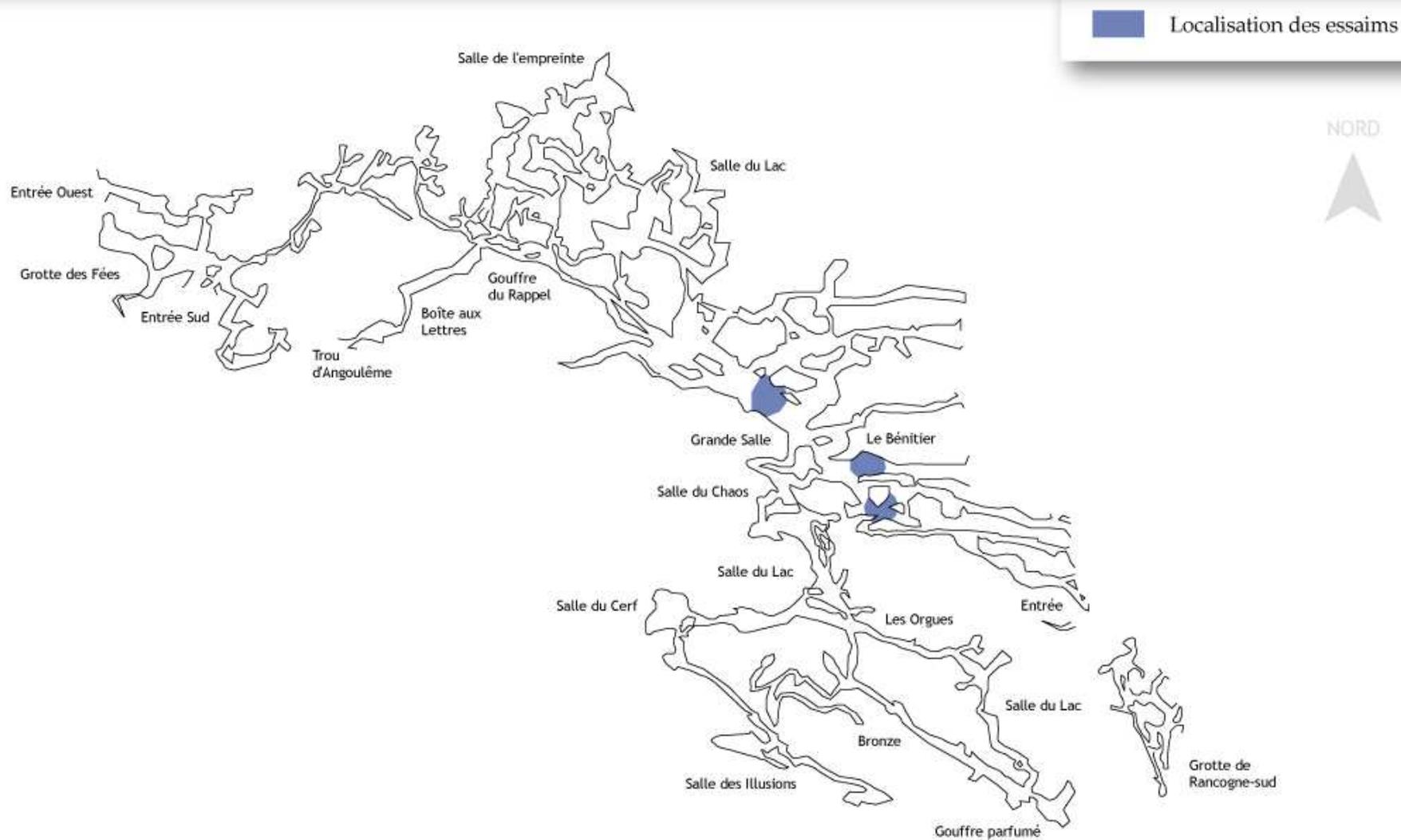
2.3. Le suivi annuel en période de transit

La mise en place, dans le cadre du Docob, d'un suivi scientifique annuel des populations de chauves-souris a été l'occasion de réaliser ce suivi en période de transit qui n'était pas effectué par le passé. Ce suivi a donc été mis en place à partir de 2003.

13 espèces ont ainsi pu être recensées au cours des 8 dernières années.

Ce suivi met en évidence la présence permanente de certaines espèces, avec des effectifs assez importants, c'est le cas pour le Minioptère de Schreibers, le Grand murin et le Grand rhinolophe. Il est complémentaire des suivis hivernal et estival, car il permet de contacter quelques espèces difficilement détectables autrement (Murin de Natterer, Murin de Bechstein, Sérotine commune...)

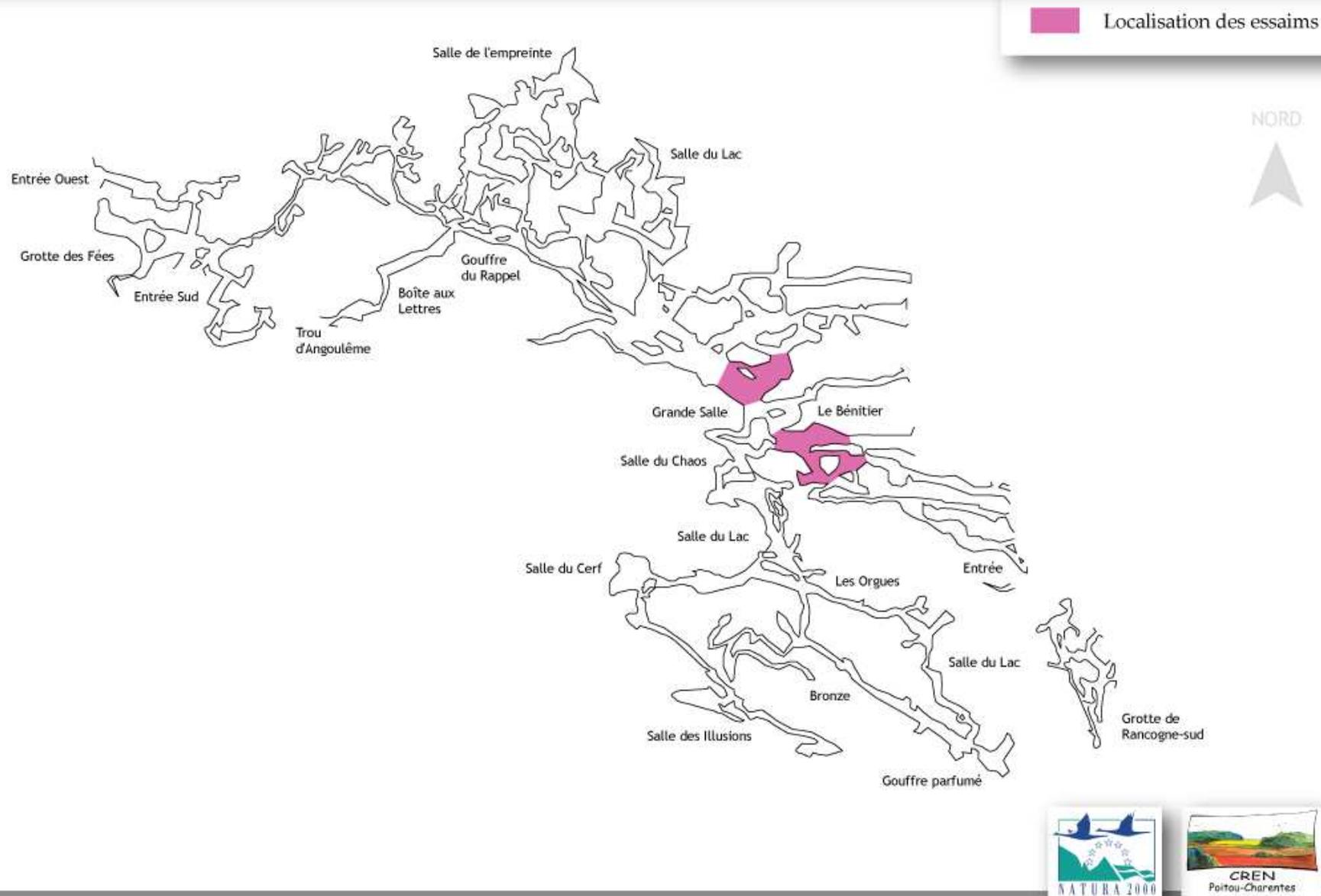
Localisation des principaux essaims de chauves-souris en période d'hibernation



CEN Poitou-Charentes (AVH, fév. 2012) / Charente Nature (2010), Association Spéléologique Charentaise (2010)



Localisation des principaux essaims de chauves-souris en période de reproduction



CEN Poitou-Charentes (AVH, fév. 2012) / Charente Nature (2010), Association Spéléologique Charentaise (2010)

3- Bilan des principaux enjeux écologiques

8 espèces ont été retenues comme prioritaires lors de l'élaboration du premier document d'objectifs en se basant sur les inventaires réalisés sur la grotte, sur les directives européennes de protection et sur le statut régional, voire départemental des espèces présentes.

Nom de l'espèce	Code N2000	Estimation de la population	Exigences écologiques	Importance du site pour l'espèce et/ou représentativité	Etat de conservation	Valeur patrimoniale	Principes de gestion
Petit Rhinolophe (<i>Rhinolophus hipposideros</i>)	1303	Population hivernale : 8	Boisements Cours d'eau Prairies pâturées Linéaires boisés Ripisylves	Recherche du site de reproduction		DHFF Annexe II et IV PN	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recherche de gîtes de reproduction ✓ Maintien d'un paysage bocager
Grand Rhinolophe (<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>)	1304	Population hivernale : 550 ind. Reproduction confirmée	Boisements Prairies pâturées Linéaires boisés Ripisylves:	Espèce à surveiller		DHFF Annexe II et IV PN	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respect du calendrier de fréquentation ✓ Maintien du paysage bocager
Rhinolophe euryale (<i>Rhinolophus euryale</i>)	1305	Population hivernale : <1	Lisières Prairies pâturées Linéaires boisés	Espèce prioritaire		DHFF Annexe II et IV PN	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Suivi scientifique privilégié ✓ Respect du calendrier de fréquentation ✓ Maintien d'un paysage bocager
Barbastelle (<i>Barbastella barbastellus</i>)	1308	Population hivernale : 1	Boisements Étendues d'eau Lisières Prairies pâturées Linéaires boisés Ripisylves	Espèce à surveiller		DHFF Annexe II et IV PN	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Recherche de gîtes de reproduction ✓ Améliorer la connaissance sur les territoires de chasse ✓ Sensibilisation de la population

Nom de l'espèce	Code N2000	Estimation de la population	Exigences écologiques	Importance du site pour l'espèce et/ou représentativité	Etat de conservation	Valeur patrimoniale	Principes de gestion
Minioptère de Schreibers (<i>Miniopterus schreibersi</i>)	1310	Population hivernale : 11500 Reproduction confirmée (environ 2000 ind.)	Boisements Cours d'eau Lisières Linéaires boisés Ripisylves	Espèce prioritaire		DHFF Annexe II et IV PN	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Améliorer la connaissance sur les territoires de chasse ✓ Suivi scientifique particulier (mode de comptage spécifique) ✓ Respect du calendrier de fréquentation ✓ Maintien d'un paysage bocager
Murin à oreilles échanquées (<i>Myotis emarginatus</i>)	1321	Population hivernale : 2 Reproduction confirmée (environ 50 ind.)	Boisements Cours d'eau Lisières Linéaires boisés Ripisylves	Espèce à surveiller		DHFF Annexe II et IV PN	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respect du calendrier de fréquentation ✓ Améliorer les connaissances sur gîtes de reproduction et territoires de chasse ✓ Information et sensibilisation de la population
Murin de Bechstein (<i>Myotis bechsteini</i>)	1323	Population hivernale <1	Boisements : <i>bois denses</i> Lisières Linéaires boisés Ripisylves	Espèce à surveiller		DHFF Annexe II et IV PN	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respect calendrier de fréquentation ✓ Recherche des gîtes de reproduction ✓ Information et sensibilisation de la population locale et spéléologue ✓ Réflexion sur la gestion forestière
Grand Murin (<i>Myotis myotis</i>)	1324	Population hivernale : 38	Boisements : <i>bois clairs</i> Lisières	Espèce en augmentation		DHFF Annexe II et IV PN	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Respect du calendrier de fréquentation et recherche de gîtes de reproduction

Nom de l'espèce	Code N2000	Estimation de la population	Exigences écologiques	Importance du site pour l'espèce et/ou représentativité	Etat de conservation	Valeur patrimoniale	Principes de gestion
		Reproduction confirmée (plus de 400 ind.)	Prairies pâturées Prairies de fauches Ripisylves				<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sensibilisation de la population sur cette espèce liée au bâti ✓ Réflexion sur la gestion forestière

Légende :

DHFF Annexe II et IV : annexes II et IV de la Directive « Habitats, Faune, Flore »

PN : Protection Nationale

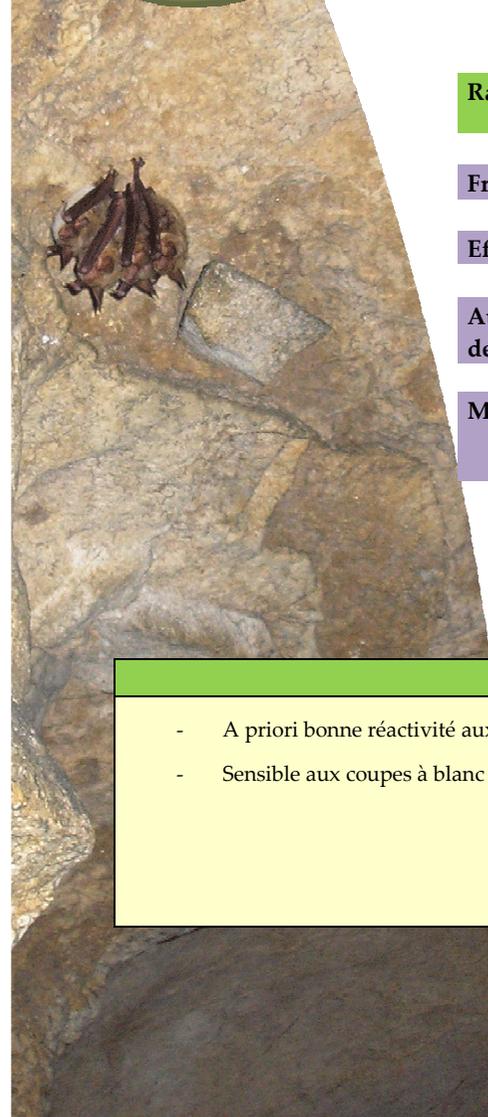
Pour chaque espèce prioritaire, une fiche descriptive détaillée permet :

- de synthétiser les données disponibles sur la biologie de l'espèce et de préciser ses exigences écologiques,
- de caractériser son statut sur le site de Rancogne,
- d'identifier les facteurs les plus défavorables et de définir les principaux axes d'intervention.

Code Natura 2000 : 1324 – GRAND MURIN (*Myotis myotis*)



© P. Cavallin



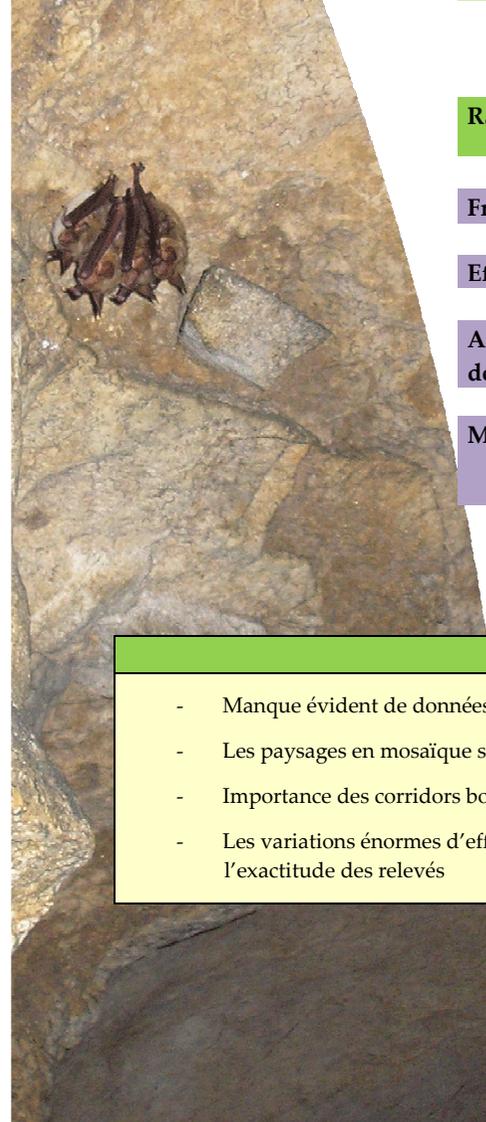
Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats		
Régime alimentaire	<input type="checkbox"/> Lépidoptères	<input checked="" type="checkbox"/> Diptères : <i>Tipules</i>	<input type="checkbox"/> Arachnides	<input type="checkbox"/> Autres :
	<input checked="" type="checkbox"/> Coléoptères coprophages	<input type="checkbox"/> Hyménoptères	<input checked="" type="checkbox"/> Carabidés	
Territoires de chasse préférentiels	<input checked="" type="checkbox"/> Boisements : <i>bois clairs</i>	<input type="checkbox"/> Cours d'eau	<input type="checkbox"/> Étendues d'eau	<input checked="" type="checkbox"/> Lisières
	<input checked="" type="checkbox"/> Prairies pâturées	<input type="checkbox"/> Cultures	<input type="checkbox"/> Friches	<input type="checkbox"/> Linéaires boisés
	<input checked="" type="checkbox"/> Prairies de fauches	<input type="checkbox"/> Vergers	<input checked="" type="checkbox"/> Ripisylves	<input type="checkbox"/> Autres :
Rayon moyen du territoire de chasse	<input type="checkbox"/> 1 km	<input checked="" type="checkbox"/> 1 à 4 km	<input type="checkbox"/> 4 à 10 km	<input checked="" type="checkbox"/> + de 10 km
Fréquentation de la grotte de Rancogne	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction	<input checked="" type="checkbox"/> Transit	
Effectifs	40	> 400		
Autres gîtes connus pour l'espèce autour de la grotte	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation : <i>Grosbot (Champagne-mouton)</i>	<input type="checkbox"/> Reproduction	<input checked="" type="checkbox"/> Transit : <i>Montbron</i>	<input type="checkbox"/> Gîtes potentiels : <i>combles de maisons, greniers, églises</i>
Menaces liées au site et au territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Dérangements	<input checked="" type="checkbox"/> Emploi de vermifuges	<input checked="" type="checkbox"/> Variation des conditions physiques dans la grotte (hygrométrie T°)	<input type="checkbox"/> Aménagements spécifiques (grilles...)
	<input type="checkbox"/> Évolution du paysage rural	<input type="checkbox"/> Prédation artificielle	<input checked="" type="checkbox"/> Autres : <i>évolution du bâti</i>	
	<input type="checkbox"/> Emploi de produits phytosanitaires	<input type="checkbox"/> Prédation naturelle	<input type="checkbox"/> Disponibilité en nourriture	

Commentaires	Axes privilégiés d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> - A priori bonne réactivité aux évolutions du milieu - Sensible aux coupes à blanc 	<ul style="list-style-type: none"> - Calendrier de fréquentation - Développer connaissances sur gîtes de reproduction - Sensibiliser la population sur cette espèce liée au bâti - Réflexion sur la gestion forestière

Code Natura 2000 : 1305 – RHINOLOPHE EURYALE (*Rhinolophus euryale*)



© P. Cavallin



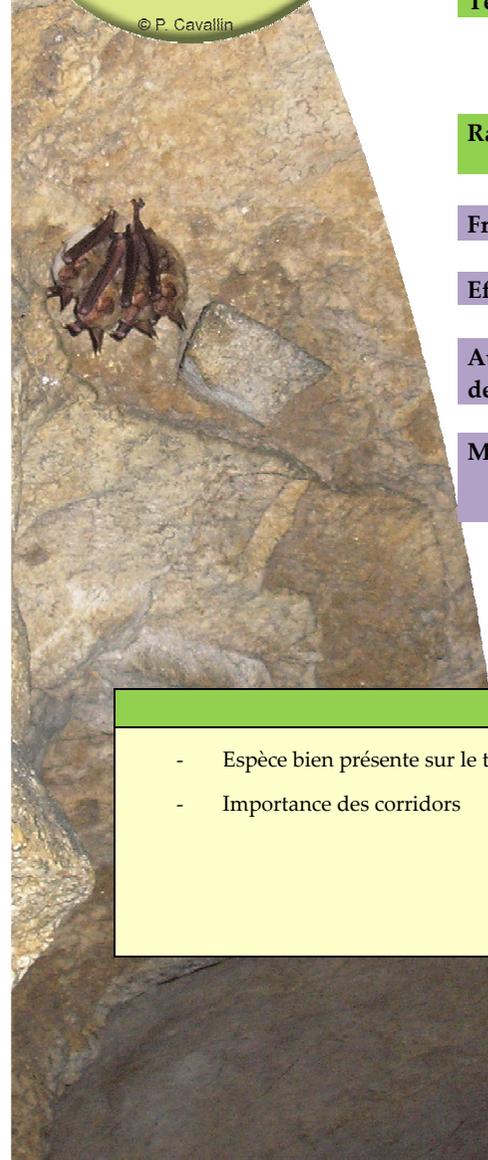
Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats		
Régime alimentaire	<input type="checkbox"/> Lépidoptères	<input type="checkbox"/> Diptères	<input type="checkbox"/> Arachnides	<input checked="" type="checkbox"/> Autres : gros insectes, chasse en vol
	<input checked="" type="checkbox"/> Coléoptères coprophages	<input type="checkbox"/> Hyménoptères	<input type="checkbox"/> Carabidés	
Territoires de chasse préférentiels	<input type="checkbox"/> Boisements	<input type="checkbox"/> Cours d'eau	<input type="checkbox"/> Étendues d'eau	<input checked="" type="checkbox"/> Lisières
	<input checked="" type="checkbox"/> Prairies pâturées	<input type="checkbox"/> Cultures	<input type="checkbox"/> Friches	<input checked="" type="checkbox"/> Linéaires boisés
	<input type="checkbox"/> Prairies de fauches	<input type="checkbox"/> Vergers	<input type="checkbox"/> Ripisylves	<input type="checkbox"/> Autres :
Rayon moyen du territoire de chasse	<input type="checkbox"/> 1 km	<input type="checkbox"/> 1 à 4 km	<input type="checkbox"/> 4 à 10 km	<input type="checkbox"/> + de 10 km
Fréquentation de la grotte de Rancogne	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction	<input checked="" type="checkbox"/> Transit	
Effectifs	1	100 à 200		
Autres gîtes connus pour l'espèce autour de la grotte	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation	<input type="checkbox"/> Reproduction	<input checked="" type="checkbox"/> Transit : <i>Montbron</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Gîtes potentiels : <i>Grosbot (Champagne-Mouton)</i>
Menaces liées au site et au territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Dérangements	<input checked="" type="checkbox"/> Emploi de vermifuges	<input checked="" type="checkbox"/> Variation des conditions physiques dans la grotte (hygrométrie T°)	<input type="checkbox"/> Aménagements spécifiques (grilles...)
	<input checked="" type="checkbox"/> Évolution du paysage rural	<input type="checkbox"/> Prédation artificielle	<input type="checkbox"/> Autres : <i>évolution du bâti</i>	
	<input checked="" type="checkbox"/> Emploi de produits phytosanitaires	<input type="checkbox"/> Prédation naturelle	<input type="checkbox"/> Disponibilité en nourriture	

Commentaires	Axes privilégiés d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> - Manque évident de données scientifiques sur cette espèce - Les paysages en mosaïque semblent convenir à cette espèce - Importance des corridors boisés pour les déplacements et la chasse - Les variations énormes d'effectifs entre les années 50 et 80 posent la question de l'exactitude des relevés 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi scientifique privilégié - Calendrier de fréquentation - Maintien d'un paysage bocager

Code Natura 2000 : 1304 – GRAND RHINOLOPHE (*Rhinolophus ferrumequinum*)



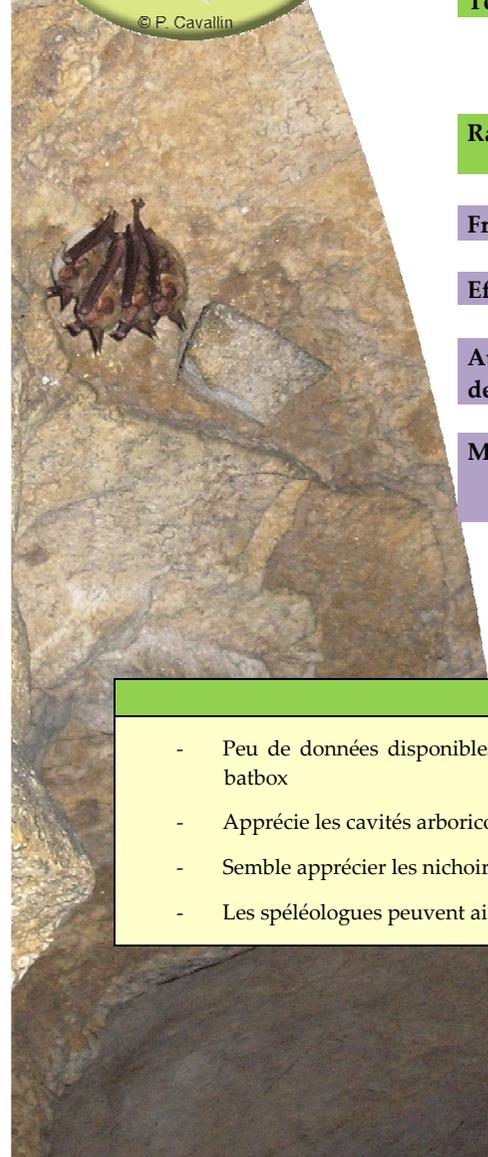
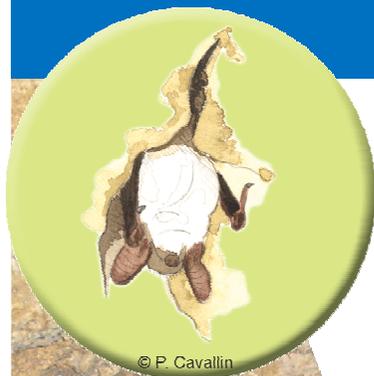
© P. Cavallin



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats		
Régime alimentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Lépidoptères	<input type="checkbox"/> Diptères	<input type="checkbox"/> Arachnides	<input checked="" type="checkbox"/> Autres :
	<input checked="" type="checkbox"/> Coléoptères coprophages	<input checked="" type="checkbox"/> Hyménoptères	<input type="checkbox"/> Carabidés	
Territoires de chasse préférentiels	<input checked="" type="checkbox"/> Boisements	<input type="checkbox"/> Cours d'eau	<input type="checkbox"/> Étendues d'eau	<input type="checkbox"/> Lisières
	<input checked="" type="checkbox"/> Prairies pâturées	<input type="checkbox"/> Cultures	<input type="checkbox"/> Friches	<input checked="" type="checkbox"/> Linéaires boisés
	<input type="checkbox"/> Prairies de fauches	<input type="checkbox"/> Vergers	<input checked="" type="checkbox"/> Ripisylves	<input type="checkbox"/> Autres :
Rayon moyen du territoire de chasse	<input checked="" type="checkbox"/> 1 km	<input checked="" type="checkbox"/> 1 à 4 km	<input type="checkbox"/> 4 à 10 km	<input type="checkbox"/> + de 10 km
Fréquentation de la grotte de Rancogne	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction	<input checked="" type="checkbox"/> Transit	
Effectifs	600	15		
Autres gîtes connus pour l'espèce autour de la grotte	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation : <i>Vilhonneur, Montbron</i>	<input type="checkbox"/> Reproduction	<input checked="" type="checkbox"/> Transit : <i>Montbron</i>	<input type="checkbox"/> Gîtes potentiels
Menaces liées au site et au territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Dérangements	<input checked="" type="checkbox"/> Emploi de vermifuges	<input checked="" type="checkbox"/> Variation des conditions physiques dans la grotte (hygrométrie T°)	<input type="checkbox"/> Aménagements spécifiques (grilles...)
	<input checked="" type="checkbox"/> Évolution du paysage rural	<input type="checkbox"/> Prédation artificielle	<input checked="" type="checkbox"/> Autres : <i>évolution du bâti</i>	
	<input checked="" type="checkbox"/> Emploi de produits phytosanitaires	<input type="checkbox"/> Prédation naturelle	<input type="checkbox"/> Disponibilité en nourriture	

Commentaires	Axes privilégiés d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> - Espèce bien présente sur le territoire - Importance des corridors 	<ul style="list-style-type: none"> - Calendrier de fréquentation - Maintien du paysage bocager

Code Natura 2000 : 1323 – MURIN DE BECHSTEIN (*Myotis bechsteini*)



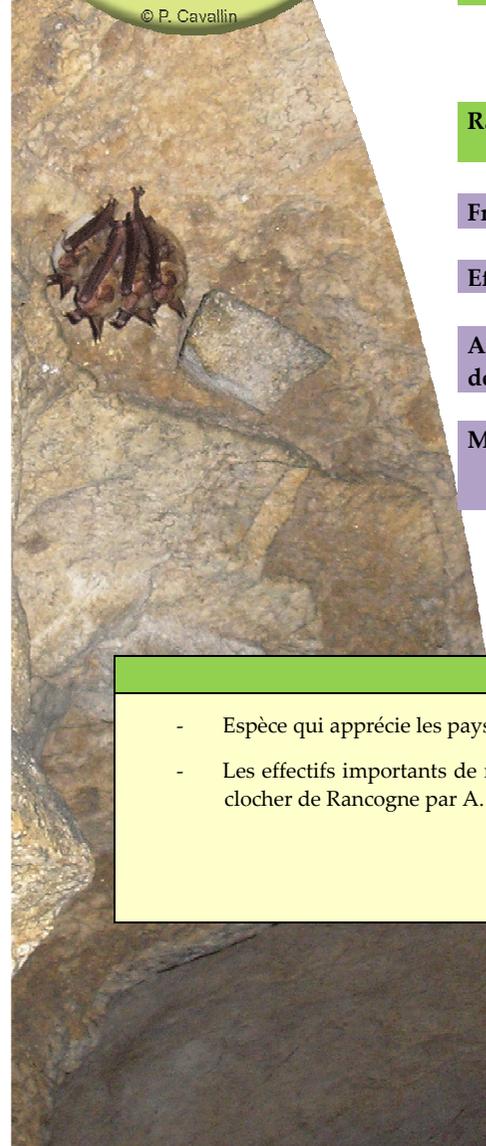
Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats		
Régime alimentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Lépidoptères <input type="checkbox"/> Coléoptères coprophages	<input checked="" type="checkbox"/> Diptères : 80 % <input type="checkbox"/> Hyménoptères	<input checked="" type="checkbox"/> Arachnides <input type="checkbox"/> Carabidés	<input checked="" type="checkbox"/> Autres :
Territoires de chasse préférentiels	<input checked="" type="checkbox"/> Boisements : <i>bois denses</i> <input type="checkbox"/> Prairies pâturées <input type="checkbox"/> Prairies de fauches	<input type="checkbox"/> Cours d'eau <input type="checkbox"/> Cultures <input type="checkbox"/> Vergers	<input type="checkbox"/> Étendues d'eau <input type="checkbox"/> Friches <input checked="" type="checkbox"/> Ripisylves	<input checked="" type="checkbox"/> Lisières <input checked="" type="checkbox"/> Linéaires boisés <input type="checkbox"/> Autres :
Rayon moyen du territoire de chasse	<input type="checkbox"/> 1 km	<input checked="" type="checkbox"/> 1 à 4 km	<input type="checkbox"/> 4 à 10 km	<input checked="" type="checkbox"/> + de 10 km
Fréquentation de la grotte de Rancogne	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation	<input type="checkbox"/> Reproduction	<input checked="" type="checkbox"/> Transit	
Effectifs	< 1 <i>Difficile d'estimer les effectifs réels : espèce fissuricole</i>			
Autres gîtes connus pour l'espèce autour de la grotte	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation : <i>Dirac, Champagne-Mouton</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction : <i>cavités arboricoles</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Transit : <i>Dirac, Champagne-Mouton</i>	<input type="checkbox"/> Gîtes potentiels : <i>bâti</i>
Menaces liées au site et au territoire	<input type="checkbox"/> Dérangements <input type="checkbox"/> Évolution du paysage rural <input type="checkbox"/> Emploi de produits phytosanitaires	<input type="checkbox"/> Emploi de vermifuges <input type="checkbox"/> Prédation artificielle <input checked="" type="checkbox"/> Prédation naturelle	<input checked="" type="checkbox"/> Variation des conditions physiques dans la grotte (hygrométrie T°) <input checked="" type="checkbox"/> Autres : <i>évolution du bâti</i>	<input type="checkbox"/> Aménagements spécifiques (grilles...)

Commentaires	Axes privilégiés d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> - Peu de données disponibles sur cette espèce : espèce fissuricole, très peu détectable au batbox - Apprécie les cavités arboricoles en reproduction - Semble apprécier les nichoirs artificiels - Les spéléologues peuvent aider à recueillir de nouvelles données 	<ul style="list-style-type: none"> - Calendrier de fréquentation - Recherche des gîtes de reproduction - Information et sensibilisation de la population locale - Sensibilisation des spéléologues - Réflexion sur la gestion forestière

Code Natura 2000 : 1303 – PETIT RHINOLOPHE (*Rhinolophus hipposideros*)



© P. Cavallin



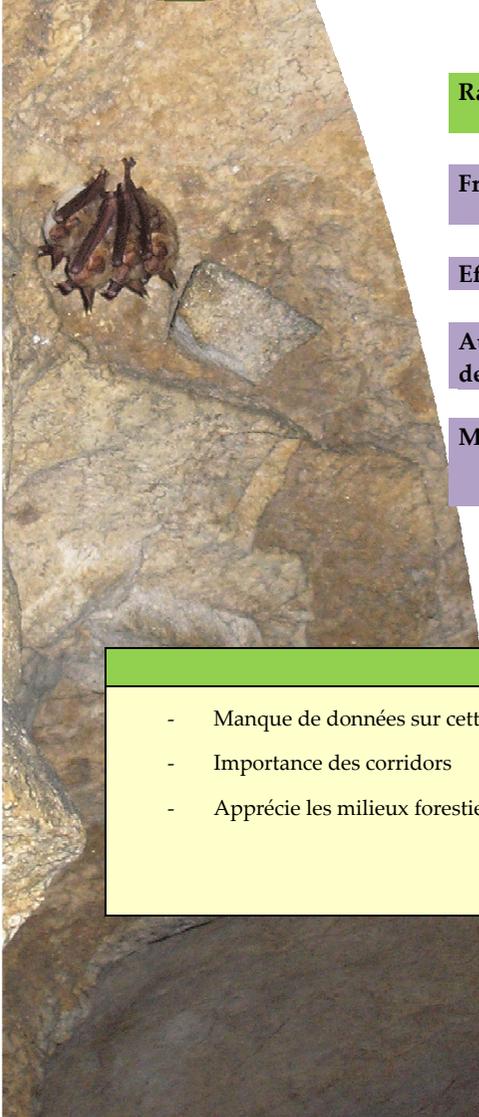
Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats		
Régime alimentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Lépidoptères <input type="checkbox"/> Coléoptères coprophages	<input checked="" type="checkbox"/> Diptères <input type="checkbox"/> Hyménoptères	<input type="checkbox"/> Arachnides <input type="checkbox"/> Carabidés	<input type="checkbox"/> Autres :
Territoires de chasse préférentiels	<input checked="" type="checkbox"/> Boisements <input checked="" type="checkbox"/> Prairies pâturées <input type="checkbox"/> Prairies de fauches	<input checked="" type="checkbox"/> Cours d'eau <input type="checkbox"/> Cultures <input type="checkbox"/> Vergers	<input type="checkbox"/> Étendues d'eau <input type="checkbox"/> Friches <input checked="" type="checkbox"/> Ripisylves	<input type="checkbox"/> Lisières <input checked="" type="checkbox"/> Linéaires boisés <input type="checkbox"/> Autres :
Rayon moyen du territoire de chasse	<input type="checkbox"/> 1 km	<input checked="" type="checkbox"/> 1 à 4 km	<input type="checkbox"/> 4 à 10 km	<input checked="" type="checkbox"/> + de 10 km
Fréquentation de la grotte de Rancogne	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation	<input type="checkbox"/> Reproduction	<input type="checkbox"/> Transit	
Effectifs	5	<i>Présence confirmée</i>		
Autres gîtes connus pour l'espèce autour de la grotte	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation : <i>Vilhonneur, Montbron</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction : clocher de Rancogne ?	<input checked="" type="checkbox"/> Transit : <i>Montbron</i>	<input type="checkbox"/> Gîtes potentiels
Menaces liées au site et au territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Dérangements <input checked="" type="checkbox"/> Évolution du paysage rural <input checked="" type="checkbox"/> Emploi de produits phytosanitaires	<input checked="" type="checkbox"/> Emploi de vermifuges <input type="checkbox"/> Prédation artificielle <input type="checkbox"/> Prédation naturelle	<input checked="" type="checkbox"/> Variation des conditions physiques dans la grotte (hygrométrie T°) <input checked="" type="checkbox"/> Autres : <i>évolution du bâti</i> <input type="checkbox"/> Disponibilité en nourriture	<input type="checkbox"/> Aménagements spécifiques (grilles...)

Commentaires	Axes privilégiés d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> - Espèce qui apprécie les paysages diversifiés - Les effectifs importants de reproduction (plusieurs centaines d'individus) relevés dans le clocher de Rancogne par A. Brosset n'ont pas été vérifiés récemment 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de gîtes de reproduction et en particulier dans le clocher de Rancogne - Maintien d'un paysage bocager

Code Natura 2000 : 1321 – MURIN À OREILLES ÉCHANCRÉES (*Myotis emarginatus*)



© P. Cavallin



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats		
Régime alimentaire	<input type="checkbox"/> Lépidoptères <input type="checkbox"/> Coléoptères coprophages	<input checked="" type="checkbox"/> Diptères <input type="checkbox"/> Hyménoptères	<input checked="" type="checkbox"/> Arachnides <input type="checkbox"/> Carabidés	<input type="checkbox"/> Autres : <i>Trichoptères</i>
Territoires de chasse préférentiels	<input checked="" type="checkbox"/> Boisements <input type="checkbox"/> Prairies pâturées <input type="checkbox"/> Prairies de fauches	<input checked="" type="checkbox"/> Cours d'eau <input type="checkbox"/> Cultures <input type="checkbox"/> Vergers	<input type="checkbox"/> Étendues d'eau <input type="checkbox"/> Friches <input checked="" type="checkbox"/> Ripisylves	<input checked="" type="checkbox"/> Lisières <input checked="" type="checkbox"/> Linéaires boisés <input type="checkbox"/> Autres :
Rayon moyen du territoire de chasse	<input type="checkbox"/> 1 km	<input type="checkbox"/> 1 à 4 km	<input checked="" type="checkbox"/> 4 à 10 km	<input checked="" type="checkbox"/> + de 10 km
Fréquentation de la grotte de Rancogne	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction : Avérée depuis 2003	<input checked="" type="checkbox"/> Transit	
Effectifs	1	40		
Autres gîtes connus pour l'espèce autour de la grotte	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation : <i>Dirac</i>	<input type="checkbox"/> Reproduction	<input type="checkbox"/> Transit	<input checked="" type="checkbox"/> Gîtes potentiels : <i>cavités arboricoles</i>
Menaces liées au site et au territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Dérangements <input checked="" type="checkbox"/> Évolution du paysage rural <input type="checkbox"/> Emploi de produits phytosanitaires	<input type="checkbox"/> Emploi de vermifuges <input type="checkbox"/> Prédation artificielle <input type="checkbox"/> Prédation naturelle	<input checked="" type="checkbox"/> Variation des conditions physiques dans la grotte (hygrométrie T°) <input checked="" type="checkbox"/> Autres : <i>évolution du bâti</i> <input type="checkbox"/> Disponibilité en nourriture	<input type="checkbox"/> Aménagements spécifiques (grilles...)

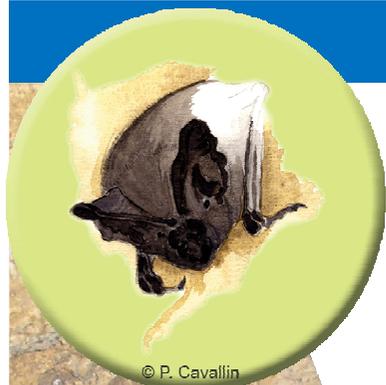
Commentaires	Axes privilégiés d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> - Manque de données sur cette espèce - Importance des corridors - Apprécie les milieux forestiers entrecoupés de zones humides 	<ul style="list-style-type: none"> - Calendrier de fréquentation - Développer connaissances sur gîtes de reproduction et territoires de chasse - Information et sensibilisation de la population

Code Natura 2000 : 1310 – MINIOPTÈRE DE SCHREIBERS (*Miniopterus schreibersi*)

Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats		
Régime alimentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Lépidoptères <input type="checkbox"/> Coléoptères coprophages	<input type="checkbox"/> Diptères <input type="checkbox"/> Hyménoptères	<input type="checkbox"/> Arachnides <input type="checkbox"/> Carabidés	<input type="checkbox"/> Autres :
Territoires de chasse préférentiels	<input checked="" type="checkbox"/> Boisements <input type="checkbox"/> Prairies pâturées <input type="checkbox"/> Prairies de fauches	<input checked="" type="checkbox"/> Cours d'eau <input type="checkbox"/> Cultures <input type="checkbox"/> Vergers	<input type="checkbox"/> Étendues d'eau <input type="checkbox"/> Friches <input checked="" type="checkbox"/> Ripisylves	<input checked="" type="checkbox"/> Lisières <input checked="" type="checkbox"/> Linéaires boisés <input type="checkbox"/> Autres :
Rayon moyen du territoire de chasse	<input type="checkbox"/> 1 km	<input checked="" type="checkbox"/> 1 à 4 km	<input type="checkbox"/> 4 à 10 km	<input checked="" type="checkbox"/> + de 10 km
Fréquentation de la grotte de Rancogne	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction	<input checked="" type="checkbox"/> Transit	
Effectifs	7 000	2 000		
Autres gîtes connus pour l'espèce autour de la grotte	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation : <i>Braconne</i> (fosse mobile...)	<input checked="" type="checkbox"/> Reproduction : <i>Braconne</i> , <i>Agris</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Transit : <i>Chazelles</i>	<input type="checkbox"/> Gîtes potentiels : <i>combles de maisons, greniers, églises</i>
Menaces liées au site et au territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Dérangements <input checked="" type="checkbox"/> Évolution du paysage rural <input type="checkbox"/> Emploi de produits phytosanitaires	<input type="checkbox"/> Emploi de vermifuges <input type="checkbox"/> Prédation artificielle <input type="checkbox"/> Prédation naturelle	<input checked="" type="checkbox"/> Variation des conditions physiques dans la grotte (hygrométrie T°) <input checked="" type="checkbox"/> Autres : <i>évolution du bâti</i> <input type="checkbox"/> Disponibilité en nourriture	<input checked="" type="checkbox"/> Aménagements spécifiques (grilles...)

Commentaires	Axes privilégiés d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> - Espèce strictement cavernicole - Manque de connaissances sur les territoires de chasse - Importance des corridors - Espèce totalement réfractaire aux grilles 	<ul style="list-style-type: none"> - Améliorer la connaissance sur les territoires de chasse - Suivi scientifique particulier à mener sur cette espèce (mode de comptage spécifique) - Calendrier de fréquentation - Maintien d'un paysage bocager

Code Natura 2000 : 1308 – BARBASTELLE (*Barbastella barbastellus*)



Statut de protection	<input checked="" type="checkbox"/> Protection nationale	<input checked="" type="checkbox"/> Dir. Habitats		
Régime alimentaire	<input checked="" type="checkbox"/> Lépidoptères <input type="checkbox"/> Coléoptères coprophages	<input type="checkbox"/> Diptères : <i>Tipules</i> <input type="checkbox"/> Hyménoptères	<input type="checkbox"/> Arachnides <input type="checkbox"/> Carabidés	<input type="checkbox"/> Autres :
Territoires de chasse préférentiels	<input checked="" type="checkbox"/> Boisements <input checked="" type="checkbox"/> Prairies pâturées <input type="checkbox"/> Prairies de fauches	<input type="checkbox"/> Cours d'eau <input type="checkbox"/> Cultures <input type="checkbox"/> Vergers	<input checked="" type="checkbox"/> Étendues d'eau <input type="checkbox"/> Friches <input checked="" type="checkbox"/> Ripisylves	<input checked="" type="checkbox"/> Lisières <input checked="" type="checkbox"/> Linéaires boisés <input type="checkbox"/> Autres :
Rayon moyen du territoire de chasse	<input type="checkbox"/> 1 km	<input type="checkbox"/> 1 à 4 km	<input type="checkbox"/> 4 à 10 km	<input type="checkbox"/> + de 10 km
Fréquentation de la grotte de Rancogne	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation	<input type="checkbox"/> Reproduction	<input checked="" type="checkbox"/> Transit	
Effectifs	< 1			
Autres gîtes connus pour l'espèce autour de la grotte	<input checked="" type="checkbox"/> Hibernation : <i>Soyaux</i>	<input type="checkbox"/> Reproduction : <i>Massignac, Braconne</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Transit : <i>Chazelles</i>	<input checked="" type="checkbox"/> Gîtes potentiels : <i>Granges, bâti (reproduction)</i>
Menaces liées au site et au territoire	<input checked="" type="checkbox"/> Dérangements <input checked="" type="checkbox"/> Évolution du paysage rural <input type="checkbox"/> Emploi de produits phytosanitaires	<input type="checkbox"/> Emploi de vermifuges <input type="checkbox"/> Prédation artificielle <input type="checkbox"/> Prédation naturelle	<input checked="" type="checkbox"/> Variation des conditions physiques dans la grotte (hygrométrie T°) <input checked="" type="checkbox"/> Autres : <i>évolution du bâti</i>	<input type="checkbox"/> Aménagements spécifiques (grilles...)

Commentaires	Axes privilégiés d'intervention
<ul style="list-style-type: none"> - Aucune donnée sur les territoires de chasse - Peu de connaissances sur les gîtes de reproduction - Espèce toujours présente en petits effectifs 	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche de gîtes de reproduction - Développement des connaissances sur les territoires de chasse - Information et sensibilisation de la population

C. Diagnostic socio-économique

1. Identification des acteurs

Dans le cadre du projet Natura 2000, la volonté de concilier activités humaines et préservation du patrimoine naturel constitue l'objectif primordial à atteindre. Pour ce faire, une identification fine et exhaustive des acteurs et usagers liés au site est indispensable afin de cerner au mieux les éventuelles menaces pesant sur les habitats ou les espèces.

Concernant la Grotte de Rancogne, la configuration du site (cavité souterraine) et sa faible emprise sur le territoire (2 km de galeries), facilitent l'identification des différents usagers.

Par ailleurs, le Conservatoire d'espaces naturels de Poitou-Charentes, lui-même à l'initiative d'une démarche de concertation locale depuis 1996 sur le site entre tous les acteurs concernés dans l'objectif de conserver les populations de chauves-souris, a depuis longtemps identifié les différents usages présents.

Fort de ces entretiens préalables et de sa connaissance du site et des acteurs en place, le Conservatoire a pu établir la liste des acteurs et usages ayant cours sur la cavité.

La phase d'animation a permis de renforcer la connaissance du réseau d'acteurs et de partenaires concernés par la Grotte de Rancogne.

2. Rôle et implication des acteurs identifiés

Afin de mieux cerner leur rôle et impact sur la grotte, une rencontre sous forme d'entretiens individuels menés lors de la phase initiale d'élaboration du DOCOB entre chaque acteur et l'opérateur, a permis d'obtenir un certain nombre d'éléments nécessaires à la poursuite de l'analyse :

- le rapport au site et l'activité de chacun des acteurs a été précisé,
- un point sur l'historique et l'origine de la présence des acteurs sur le site a également permis de mettre en avant l'évolution de leurs pratiques sur la grotte,
- la présence et le niveau de fréquentation du site a été abordé et analysé avec chacun, de façon à estimer le degré de menace pesant sur les populations de chauves-souris.

D. Analyse des interrelations chauves-souris / activités humaines (cf. tableau 2)

La Grotte de Rancogne constitue aujourd'hui le support de découvertes et d'activités de plusieurs structures identifiées qui viennent profiter de ses intérêts géologiques, préhistoriques ou écologiques.

Le *Comité Départemental de Spéléologie* et le *Centre de Plein Air du Chambon* pour les activités spéléologiques et la découverte du monde souterrain, les *archéologues*, sous tutelle de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) en ce qui concerne l'intérêt préhistorique de la grotte et les *scientifiques et naturalistes* pour l'intérêt écologique, constituent aujourd'hui, avec *le propriétaire* qui donne occasionnellement les autorisations de pénétrer dans la cavité à ces structures, les principaux acteurs amenés à fréquenter le site et à jouer un rôle sur le maintien des populations de chauves-souris.

Il apparaît aujourd'hui que les pratiques de ces différentes structures en termes de fréquentation de la cavité ont réellement évolué.

Les naturalistes ont les premiers pratiqué de nombreux baguages sur les chauves-souris dans les années 50-60. Depuis les années 80, la fréquentation de la cavité par les scientifiques ou les naturalistes bénévoles de Charente Nature demeure occasionnelle et se cantonne strictement au suivi des populations hivernantes et en reproduction sur la grotte, les visites se traduisant par une sortie en hiver (vers le 15 janvier) et une en été (fin août, début septembre).

La politique d'animation et de sensibilisation au monde souterrain mené par *le Centre de Plein Air du Chambon* dans les années 70-80 permettait à des groupes de visiter la grotte entre avril et septembre, parfois deux fois par jour. Stoppées par le propriétaire vers la fin des années 80, les visites du Centre dans la cavité restent aujourd'hui très occasionnelles et soumises à l'autorisation du propriétaire. Elles n'ont lieu qu'une ou deux fois par an lors de formations spécifiques.

Concernant *le Comité Départemental de Spéléologie*, l'exploration des galeries de la grotte à l'époque où beaucoup de voies étaient à découvrir, a amené une fréquentation assez importante des spéléologues sur le site. Depuis plusieurs années maintenant, cette fréquentation a largement diminué, les explorations qui se poursuivent encore ponctuellement ayant principalement cours en période hivernale. Tout au plus, une dizaine de spéléologues se rend sur Rancogne chaque année après en avoir préalablement demandé une autorisation au propriétaire.

Enfin, les fouilles réalisées par les archéologues dans la cavité ont été très abondantes dans les années 60, celles-ci s'étalant de 1961 à 1970, soit presque 10 ans pendant lesquels plusieurs personnes travaillaient dans la grotte aidées de lumière artificielle, ce qui n'a certainement pas été sans impact sur les populations présentes à l'époque.

La DRAC n'envisage pas de nouvelles fouilles à moyen terme.

La préservation des populations de chauves-souris présentes sur Rancogne est strictement liée à la tranquillité du site. Principalement menacées en période d'hibernation et de reproduction, certaines espèces n'hésitant pas à interrompre leur cycle reproducteur si des passages répétés s'effectuent dans les colonies de reproduction. Une surfréquentation de la grotte à ces moments de l'année pourrait être irrémédiable pour certaines espèces.

L'activité des structures investies sur Rancogne ont évolué au cours des dernières années, avec une volonté de concilier leurs activités à la protection du site et de ses espèces et s'adaptant aux enjeux écologiques du site (nombre de visites et de participants réduits, respect du calendrier).

La fréquentation non encadrée (sans autorisation), de personnes non initiées à la découverte de ces milieux et des espèces, dans la grotte reste mal connue à ce jour. Elle constitue pourtant *l'une des principales menaces* pour les chauves souris, créant parfois une perturbation irrémédiable en période sensible.

ACTIVITES	IMPORTANCE RELATIVE DE L'ACTIVITE	ELEMENTS DESCRIPTIFS	TENDANCES D'EVOLUTION
Suivi Scientifique	Inventaire hivernal Inventaire estival Capture en période de transit	<i>1 journée à chaque période d'inventaire 3 à 4 personnes</i>	Suivi en période de transit ajouté en 2003 Depuis pas d'inventaire supplémentaire
Spéléologie	Limitée	<i>Exploration de galeries Initiation à la spéléologie 1 dizaine de visite sur l'année hors période sensible</i>	Stable
Archéologie	Nulle	Fouilles archéologiques	Stoppées en 1971
Visites non encadrées	?	<i>Fréquentation non encadrée et non autorisée</i>	Nécessité de pose d'un éco-compteur pour évaluer l'importance

3- Evolution de l'occupation du sol

D'un point de vue général, le territoire d'analyse délimité autour de la grotte de Rancogne, présente un *paysage relativement diversifié mêlant des milieux de nature très variées, plus ou moins anthropisés.*

Imbriqués en mosaïque, prairies pâturées, cultures maïsicoles, boisements, vignes ou encore carrières, procurent au paysage local une multiplicité de vues et de sensibilités importante.

La vallée de la Tardoire en constitue un élément naturel majeur et central. Lié à la rivière qui y décline ses nombreux méandres, un paysage caractéristique alliant prairies pâturées et boisements sur pentes dessine encore plus distinctement ce couloir naturel, aquatique et végétal.

Plus à l'est de Rancogne, les boisements, feuillus ou mixtes, occupent une plage plus importante du paysage également marqué par les cultures, tandis qu'au nord-ouest du village, l'augmentation surfacique du parcellaire a permis de cultiver des secteurs plus importants, notamment de maïs. Les haies et les arbres isolés y sont beaucoup moins représentés, donnant au paysage une impression d'unité stérile.

Autour de Saint-Sornin, les prairies pâturées conservent une place prédominante dans le paysage, traduisant la culture d'élevage de ce territoire.

Enfin, vignes et vergers apportent de-ci de-là quelques touches originales à cet ensemble qui peut malgré tout être totalement bouleversé et transformé via l'implantation de carrières.

Finalement, *le paysage offert par le territoire localisé autour de la grotte de Rancogne se distingue par une certaine diversité de milieux, caractérisant une région traditionnellement agricole, et culturellement liée à l'élevage.*

Evolution des milieux préférentiels utilisés par les chauves-souris de Rancogne

Pour toutes les espèces inscrites à l'Annexe II se reproduisant dans la grotte de Rancogne (Grand Rhinolophe, Rhinolophe euryale, Grand murin, Minioptère de Schreibers, Murin à oreilles échancrées), 3 milieux semblent être préférentiellement sélectionnés :

- les boisements de feuillus
- les prairies
- les vergers et parcs

Entre 2001 et 2010, les évolutions au niveau de l'occupation du sol de la zone définie sont peu marquantes (voir tableau ci-dessous et cartes 2 et 3).

Les boisements de feuillus et les prairies (milieux herbacés au sens large) sont les habitats les plus représentés sur cette aire d'étude, puisqu'ils représentent plus de 50% de la surface totale.

La surface des milieux herbacés (prairies, jachères...) a sensiblement augmentée entre 2001 et 2010, au détriment des surfaces en cultures céréalières.

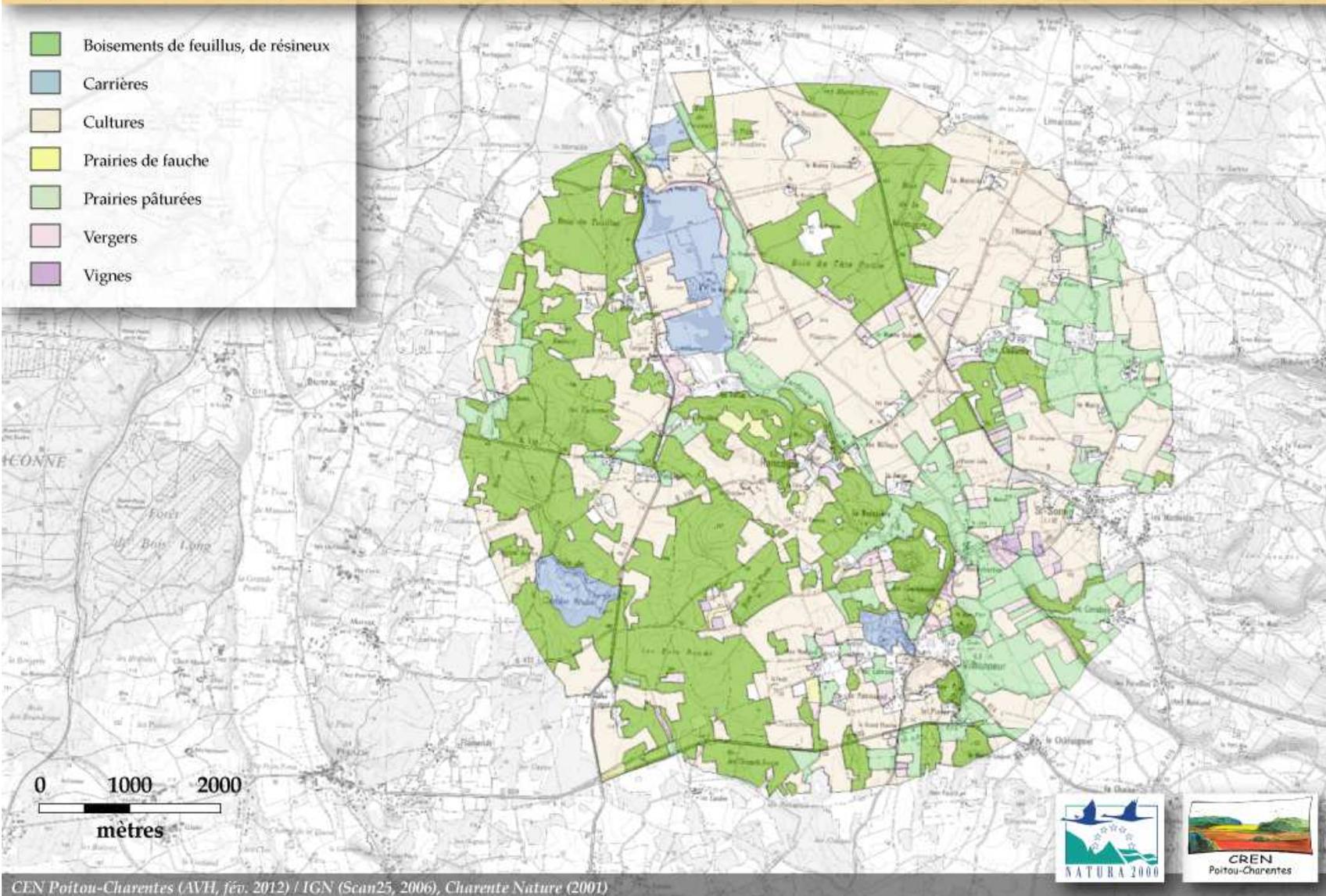
Ces boisements et ces prairies qui sont les habitats les plus représentés sur cette aire d'étude, correspondent également à ceux qui sont préférentiellement sélectionnés par les chauves-souris présentes dans la grotte de Rancogne.

De plus, la répartition des prairies, essentiellement axée sur la vallée de la Tardoire et sur le secteur de Saint-Sornin, et celle des boisements de feuillus, plus dense sur les secteurs de Rancogne et de Bunzac, offrent à ces espèces de nombreux corridors de déplacements et territoires de chasse sur la quasi-totalité de l'aire d'étude.

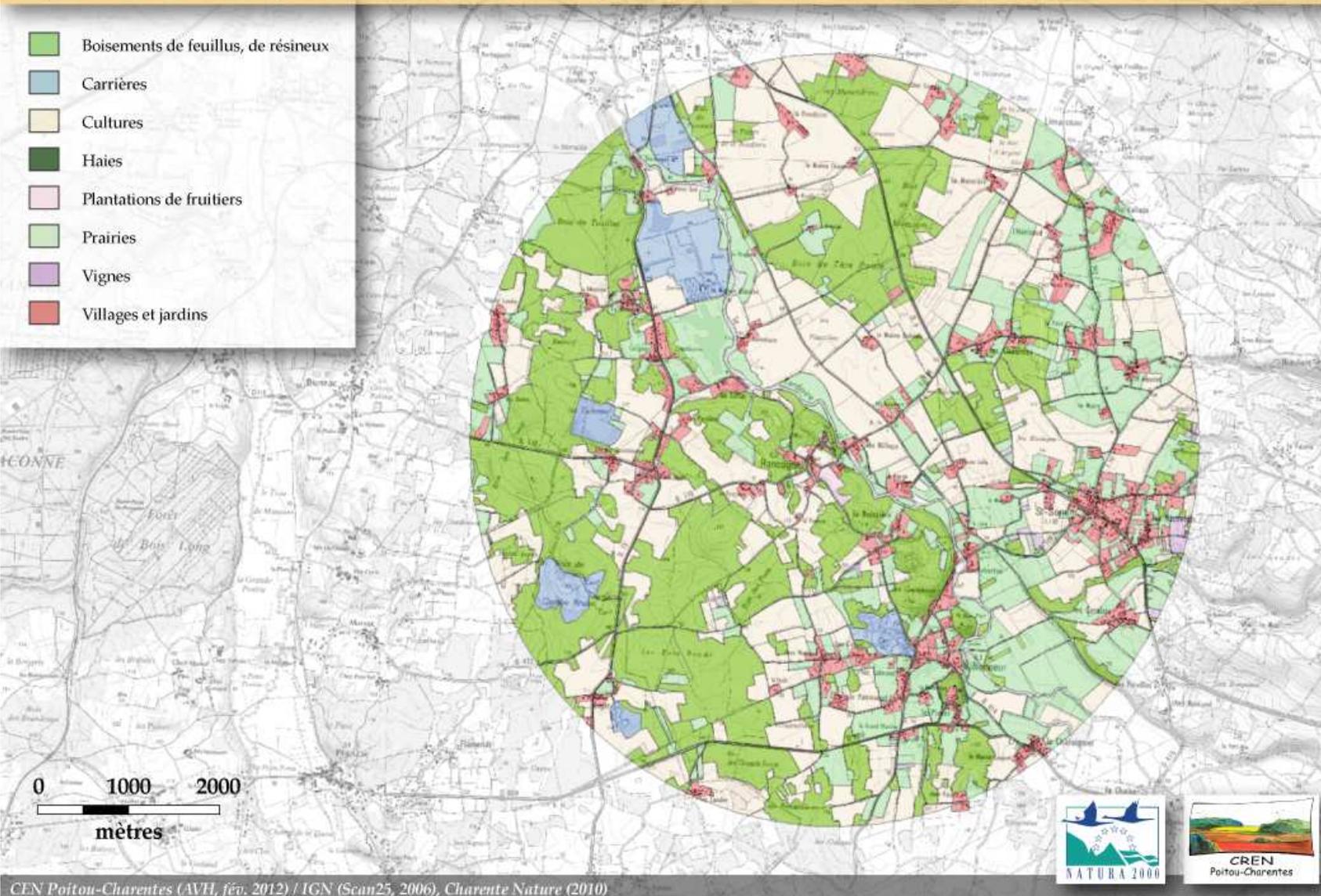
Tableau 1 : Evolution de la répartition de l'occupation du sol entre 2001 et 2010 dans un rayon de 4 km autour de la grotte de Rancogne

	Année 2001	Année 2010	
Types de milieux	Surfaces (en ha)	Surfaces (en ha)	Evolution des surfaces (en ha)
Boisements de feuillus	1037,25	1046,14	+ 8,89
Boisements de résineux		6,39	
Carrières	122,85	125,05	+ 2,20
Cultures	1207,05	1160,54	- 46,51
Haies		7,15	
Plantations de fruitiers		3,95	
Prairies	442,82	681,24	+ 238,42
Vignes	12,29	11,78	
Villages et jardins		244,42	

Répartition de l'occupation du sol, en 2001 (rayon de 4kms)



Répartition de l'occupation du sol, en 2010 (rayon de 4kms)



E. Analyse des interrelations chauves-souris / facteurs naturels

Parmi les menaces qui pèsent sur le maintien des populations de chauves-souris, la dépendance de ces espèces vis à vis de la disponibilité en nourriture sur les sites de reproduction, voire ponctuellement d'hibernation, constitue un des facteurs majeurs à prendre en compte pour la définition de mesures de gestion pertinentes visant à préserver les espèces présentes. Le site de Natura 2000 n'intègre pas cette composante à travers le strict périmètre de la cavité, mais cette problématique liée à la biologie des espèces devra être abordée au moment des études complémentaires sur les territoires de chasse et les gîtes de reproduction autour du site.

Le régime alimentaire des chauves-souris européennes se compose quasiment exclusivement d'insectes, les espèces prédatées pouvant varier selon les saisons ou les milieux de chasse.

Aucun élément d'analyse ne permet aujourd'hui d'affirmer scientifiquement que les évolutions de l'occupation du sol autour de la vallée de la Tardoire, notamment caractérisées par la transformation de prairies naturelles en cultures de maïs, soient à l'origine d'une diminution de la disponibilité en nourriture des espèces présentes sur le site. Cependant, il n'est pas difficile de montrer qu'une prairie accueille beaucoup plus d'insectes qu'une culture de maïs et, par conséquent, est susceptible de constituer un territoire de chasse privilégié pour les chauves-souris.

Pourtant, même si l'on sait aujourd'hui analyser le régime alimentaire d'une chauve-souris, l'étude de ses territoires de chasse privilégiés a été restée relativement peu développée, notamment du fait de son approche difficile et fastidieuse. Cependant une telle étude nous permettrait de cibler les territoires présentant le plus d'enjeux pour les chauves souris et proposer des mesures de gestion adaptées pour ces territoires.

Par ailleurs, il serait intéressant d'approfondir l'étude des gîtes potentiels de reproduction présents à proximité de la grotte. Les études précédentes (Charente Nature 2005 et 2008) ont permis de découvrir de gîtes de reproduction, un pour les Pipistrelles communes et le deuxième pour les Barbastelles.

Des études complémentaires avec des techniques de radiopistage permettront sans doute de localiser de nouveaux gîtes de reproduction des espèces de chauves souris de la grotte dans un rayon plus important que 4 kilomètres. Cette étude permettra peut-être également d'apporter des éléments sur les échanges entre le site de la grotte de Rancogne et le site de la Forêt de Braconne (à une distance 5 à 15km).

Même si ces territoires ne sont pas intégrés dans le périmètre du site de la grotte de Rancogne, il semble impossible de dissocier ces aspects d'analyse du reste de la démarche, afin de cerner tous les éléments nécessaires à la définition des propositions de gestion pour la préservation des espèces présentes. Travaux sur les menaces pesant directement sur la cavité et analyse des éléments exogènes aux grottes, mais liés à la biologie et au cycle de vie des chauves-souris, devront être abordés en parallèle.

III. DÉFINITION DES ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME (OCLT) ET DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (ODD)

La mise à jour des éléments d'inventaires (biologique et socio-économique) et l'analyse de l'évolution des populations de chauves-souris dans la grotte, ainsi que l'analyse des interrelations entre les espèces et les facteurs socio-économiques, puis entre les espèces et les facteurs naturels et enfin l'évaluation de la première phase de mise en œuvre du Docob, permettent de définir des orientations de conservation à long terme déclinées en objectifs de développement durable auxquels devront concourir les actions précises décrites dans le Docob.

Les orientations de conservation à long terme découlent de la synthèse des diagnostics écologiques et socio-économiques qui a permis d'identifier et de hiérarchiser des enjeux de conservation. Elles définissent en fonction des enjeux de conservation majeurs identifiés, la finalité à long terme de la démarche portée par le Docob.

Les objectifs de développement durable en constituent des déclinaisons opérationnelles sous la forme d'une série d'objectifs concrets, précis et mesurables.

Les 4 principales orientations de conservation à long terme sont les suivantes et sont déclinées dans le tableau page suivante :

- **Assurer le maintien en bon état de conservation les populations de chauves-souris liées à la Grotte de Rancogne.**
- **Disposer de bonnes connaissances scientifiques sur les espèces et leur biologie, à l'échelle de leurs milieux de vie.**
- **Assurer une appropriation locale de la démarche Natura 2000 et des enjeux de conservation du site.**
- **Garantir une mise en œuvre et une évaluation efficaces du document d'objectifs.**

Tableau de définition des OCLT et des ODD du Document d'objectifs

Orientations de conservation à long terme	Objectifs de développement durable	Justification de l'ODD retenu	Actions
Assurer le maintien du bon état de conservation des populations de chauves-souris liées à la Grotte de Rancogne.	Encadrer la fréquentation du site pour réduire les risques de perturbation des espèces lors des phases les plus sensibles de leurs cycles de vie.	Une fréquentation par les utilisateurs connus de la grotte ou une fréquentation non encadrée au cours des périodes du cycle de vie pendant lesquelles les chauves-souris sont le plus vulnérables (hibernation et reproduction) peut avoir des conséquences non négligeables sur l'état de conservation des populations de chauves-souris.	E1-a1 – Mettre en place un calendrier et une réglementation de la fréquentation du site par les acteurs.
Disposer de bonnes connaissances scientifiques sur les espèces et leur biologie, à l'échelle de leurs milieux de vie.	Identifier et connaître l'utilisation par les chauves-souris de la grotte des territoires de chasse, de corridors écologiques et des axes de déplacement, ainsi que de gîtes de reproduction.	Nécessité de connaître les autres milieux de vie utilisés par les chauves-souris de la grotte afin d'envisager une meilleure préservation des populations.	E2-a1 – Mener une étude de caractérisation et localisation des territoires de chasse des espèces prioritaires, ainsi que des corridors écologiques et des grands axes de déplacement.
	Évaluer et comprendre l'influence des conditions micro-climatiques de la grotte sur l'état des populations de chauves souris.	Prise en compte des paramètres physico-chimiques dans l'analyse des causes de variations interannuelles des effectifs de chauves souris.	E2-a2 – Mener une étude sur la localisation et le suivi des gîtes de reproduction des espèces prioritaires liées au site.
	Suivre sur le long terme l'évolution des populations d'espèces de chiroptères fréquentant la cavité.	Evaluer l'état des populations des espèces présentes, détecter d'éventuelles baisses d'effectifs et en identifier les causes.	E2-a3 – Mener une étude de mesure et de connaissance des paramètres physico-chimiques.
Assurer une appropriation locale de la démarche	Réaliser des campagnes d'information éducative à l'attention des usagers, du	Ces actions permettent de sensibiliser la population locale sur les enjeux et la	E2-a4 – Mener un suivi annuel des populations de chauves-souris. E3-a1 – Réaliser des animations auprès des scolaires.

N2000 et des enjeux de conservation du site.	public et des scolaires.	fragilité des chauves souris, et limiter les perturbations en périodes sensibles.	E3-a2 – Réaliser des actions de sensibilisation auprès du grand public.
	Se doter d'outils de communication adaptés et les utiliser pour diffuser plus largement la connaissance sur la biologie très spécifique des chauves-souris et la nécessité de les conserver.		E3-a3 – Valoriser l'exposition pédagogique sur les chauves-souris. E3-a4 – Poursuivre l'information et la sensibilisation des spéléologues charentais.
Garantir une mise en œuvre et une évaluation efficaces du Document d'objectifs.	Assurer la mise en œuvre des actions validées dans le Docob, en prolongeant la démarche de concertation déjà engagée.	Le suivi en continu ou périodique permet d'évaluer la bonne mise en œuvre du DOCOB et les effets des mesures mises en oeuvre	E4-a1 – Animer et coordonner la mise en œuvre du Docob.
	Mesurer la pertinence des actions proposées dans le Document d'objectifs et permettre si nécessaire leur réorientation, modification ou complément dans un objectif de préservation des populations de chauves-souris de la Grotte de Rancogne.		E4-a2 – Mener un suivi scientifique périodique. E4-a3 – Mener un suivi périodique des activités socio-économiques.

IV. PRESENTATION DES FICHES ACTIONS

La synthèse des propositions d'actions décidées au sein des différents groupes de travail et validées par le Comité de pilotage, se décline sous la forme de fiches techniques appelées « fiches actions ».

Ces fiches techniques se déclinent en 2 catégories, qui se distinguent les unes des autres par un code de couleurs, afin de rendre le document plus lisible :

- ⇒ les fiches à bandeau orange correspondent aux « fiches descriptives des enjeux » : afin de répondre à l'enjeu ciblé, chaque fiche décrit notamment les orientations de conservation à long terme et les objectifs de développement durable, ainsi que les actions permettant de les atteindre.
- ⇒ les fiches à bandeau beige correspondent aux « fiches actions » : chaque action est détaillée avec sa justification, les modalités techniques de mise en œuvre, les bénéficiaires, les coûts et le budget prévisionnel, le calendrier de réalisation, les résultats attendus et les indicateurs de suivi.

À chacune des actions est également adjoint un repère précisant le degré d'urgence nécessaire à prendre en compte pour sa réalisation :

- action peu urgente
- action urgente
- action très urgente



- REMARQUE : TOUS LES PRÉVISIONNELS FINANCIERS SONT ÉTABLIS POUR LA PREMIÈRE ANNÉE -

CONSERVATION DES POPULATIONS DE CHAUVES-SOURIS LIÉES À LA GROTTÉ

CONSTAT

La synthèse des inventaires réalisée dans le cadre de ce travail montre, dans l'ensemble, une stabilisation générale des espèces présentes, voire une croissance des effectifs pour certaines. Malgré tout, les chauves-souris restent très sensibles au dérangement de leur habitat de reproduction et/ou d'hibernation et les visites régulières de la grotte, encadrées ou non, demeurent la menace la plus préjudiciable.

Il convient donc de prendre en compte cet élément majeur et de proposer un certain nombre de dispositions permettant notamment de contrôler l'accès à la cavité naturelle.

ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME

Assurer le maintien du bon état de conservation des populations de chauves-souris liées à la Grotte de Rancogne (en période de reproduction, transit et/ou hibernation).

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Encadrer la fréquentation du site afin de réduire les risques de perturbation des espèces lors des phases les plus sensibles de leurs cycles de vie.

ACTIONS

⇒ E1-a1 – Mettre en place un calendrier et une réglementation de la fréquentation à destination des acteurs.



ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME : Assurer le maintien du bon état de conservation des populations de chauves-souris liées à la Grotte de Rancogne.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : Encadrer la fréquentation du site afin de réduire les risques de perturbation des espèces lors des phases les plus sensibles de leurs cycles de vie.

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE VISÉES

- *Toutes les espèces d'intérêt communautaire du site*

Localisation : Ensemble des cavités.

Surface concernée : Entrées et ensemble du réseau de galeries où la présence des chauves souris est connue.

Résultats attendus : Limitation de la fréquentation aux périodes et/ou secteurs décrits dans l'action. Création d'un calendrier transmis aux usagers du site. Création de fiches de visite et/ou d'un cahier d'enregistrement des visites.

JUSTIFICATION DE L'ACTION

La conservation des populations de chauves-souris présentes dans la grotte implique, compte tenu de leur biologie très particulière, qu'une tranquillité absolue soit respectée au sein de la cavité lors des périodes sensibles (hibernation et reproduction).

La connaissance scientifique du cycle de vie des chauves-souris mais également des spécificités d'espèces liées à la grotte permettent facilement de définir les périodes durant lesquelles toute visite de la grotte peut risquer de perturber les espèces.

Les acteurs usagers de la cavité devront donc respecter un calendrier de fréquentation de la cavité relativement strict. **Un certain nombre d'éléments de « réglementation » de cette fréquentation devront**

également tenir compte du caractère privé de la grotte mais également des mesures de sécurité indispensables à suivre sur ce type de milieu.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Modalités techniques de mise en œuvre :

a- Calendrier de fréquentation

- Les acteurs usagers du site, avec l'accord du ou des propriétaire(s) de la grotte, s'entendent pour respecter le calendrier de fréquentation suivant (cf. tableau 3) :
 - *Il sera interdit de fréquenter la grotte entre le 15 novembre et le 15 mars, afin de respecter la période d'hibernation, ainsi qu'entre le 15 mai et le 1^{er} septembre, afin de respecter la période de reproduction.*
 - *La fréquentation de la cavité sera autorisée sous conditions (cf § Règlementation) du 15 mars au 15 mai, ainsi que du 1^{er} septembre au 15 novembre.*

Le CSRPN recommande une interdiction d'accès jusqu'au 15 avril.

Le calendrier de fréquentation pourra être adapté selon la saisonnalité après avis de la structure en charge du suivi scientifique.

- Autorisations exceptionnelles en période de non autorisation de fréquentation :
 - Tout accès nécessaire à la sécurité du site et des personnes sera évidemment permanent en cas d'urgence.
 - Afin d'assurer le suivi scientifique du site et des populations de chauves-souris, l'autorisation d'intrusion ponctuelle dans la cavité est attribuée aux personnes compétentes (cf. fiche action « suivi scientifique »).
 - Compte tenu des inventaires disponibles et de la connaissance de la localisation des populations de chauves-souris dans la cavité, des autorisations ponctuelles pourront être accordées aux spéléologues, membres du CDS, dans les secteurs de la cavité suffisamment éloignés des zones d'hivernage et de reproduction et où l'on sait qu'il n'y a pas, *a priori*, de chauves-souris. Les entrées 1, 2, 4, 5 et 6, donnant un accès direct aux salles de reproduction ou d'hibernation devront absolument rester interdites, sans aucune dérogation possible. Seule l'entrée 3 peut être utilisée en évitant toute intrusion au niveau de la grande salle. (cf. carte « Localisation des entrées »).

b- Règlements

- En période de fréquentation autorisée, le nombre de participants à une sortie ne devra pas excéder 10 personnes maximum, encadrants compris s'il s'agit d'animations.
- En période de non autorisation de fréquentation, les personnes pour lesquelles une dérogation existe ne devront pas excéder le nombre de 5 maximum (sauf cas de secours d'urgence).
- Chaque visite de la cavité, quelle que soit la période concernée, est soumise à une demande d'autorisation auprès des propriétaires. Un appel téléphonique sera passé au minimum 2 à 3 jours avant la date de visite envisagée.
- Un seul référent par structure sera désigné et habilité à demander cette autorisation (tableau 4).

- Chaque acteur usager de la cavité s'engage à signer une convention de décharge de responsabilité envers les propriétaires.
- Un cahier de fréquentation de la cavité sera tenu par les propriétaires.
- Chaque acteur usager de la cavité devra, en outre, remplir une fiche de visite qui précisera les conditions d'accès (nombre de personnes, objet de la visite,...) ainsi que les éléments particuliers relevés lors de la visite.

OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Charte Natura 2000.

ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE

Structure animatrice du Docob, Charente Nature, Comité départemental de spéléologie, Centre de plein air du Chambon, Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), Mairie de Rancogne...

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE

Tenue d'un cahier de sorties dans les grottes.
Remplissage des fiches de visite.

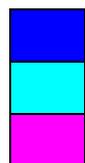
Indicateurs de mise en œuvre : Nombre de visites enregistrées sur les fiches ou cahier. Période de fréquentation enregistrée.

Indicateurs d'évaluation :
Adéquation entre les visites enregistrées et celles autorisées.

Tableau 3 : Calendrier des périodes d'hibernation et de reproduction des espèces prioritaires sur la grotte de Rancogne

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<i>Petit Rhinolophe</i>	hibernation	hibernation	hibernation	hibernation						hibernation	hibernation	hibernation
<i>Grand Rhinolophe</i>	hibernation	hibernation	hibernation	hibernation	reproduction	reproduction	reproduction	reproduction		hibernation	hibernation	hibernation
<i>Rhinolophe euryale</i>	hibernation	hibernation	hibernation		reproduction	reproduction	reproduction					
<i>Murin à oreilles échancrées</i>	hibernation	hibernation	hibernation		reproduction	reproduction	reproduction	reproduction				
<i>Murin de bechstein</i>	hibernation	hibernation	hibernation		reproduction	reproduction	reproduction	reproduction		hibernation	hibernation	hibernation
<i>Grand Murin</i>	hibernation	hibernation	hibernation		reproduction	reproduction	reproduction			hibernation	hibernation	hibernation
<i>Barbastelle</i>	hibernation	hibernation	hibernation								hibernation	hibernation
<i>Minioptère de schreibers</i>	hibernation	hibernation	hibernation		reproduction	reproduction	reproduction	reproduction		hibernation	hibernation	hibernation

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D
<i>Fréquentation interdite</i>	interdiction	interdiction	interdiction		interdiction	interdiction	interdiction	interdiction			interdiction	interdiction
<i>Fréquentation autorisée</i>			autorisation	autorisation	autorisation				autorisation	autorisation	autorisation	



hibernation
reproduction
période d'autorisation

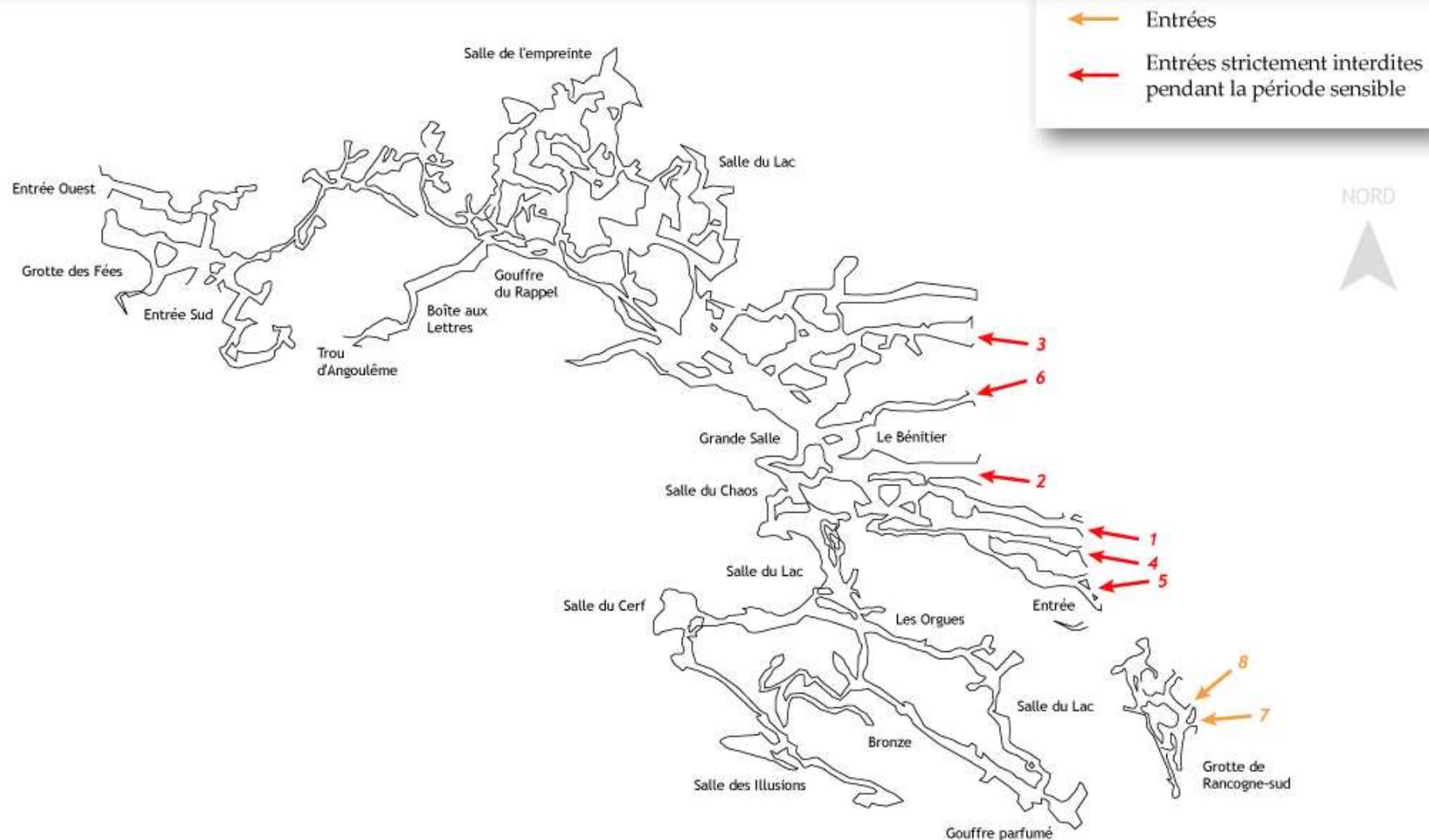


période d'interdiction

Tableau 4 : Identification des structures susceptibles de fréquenter la grotte

Acteurs	Personnes référentes
Charente Nature	Responsable du service expertise
Conservatoire d'espaces naturels (CEN) de Poitou-Charentes	Responsable d'antenne
Comité Départemental de Spéléologie (CDS)	Président
Centre de Plein Air du Chambon	Directeur
Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC)	Responsable du service Archéologie
Municipalité de Rancogne	Monsieur le Maire

Localisation des entrées de la Grotte de Rancogne



AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES SCIENTIFIQUES

CONSTAT

L'actualisation du diagnostic écologique du Docob basée sur le bilan des suivis réalisés entre 2001 et 2010, la mise à jour de la carte d'occupation des sols, l'évaluation des actions réalisées de caractérisation et de localisation des territoires de chasse des espèces prioritaires, et de localisation des gîtes de reproduction des espèces prioritaires, confirment et renforcent la nécessité de poursuivre l'amélioration des connaissances sur la biologie des espèces et le site de Rancogne qui restent encore très fragmentaires et succinctes.

La connaissance de la biologie des chauves-souris s'avère être très variable en fonction des espèces présentes tandis que d'un point de vue général, certains éléments de la biologie des chiroptères n'ont pas encore été suffisamment approfondis sur ce site.

Par ailleurs, certains paramètres liés au biotope, susceptibles d'influer directement sur la biologie des espèces, n'ont pas jusqu'à présent fait l'objet d'un suivi scientifique régulier.

ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME

Disposer de bonnes connaissances scientifiques sur les espèces et leur biologie et leurs relations avec leurs milieux de vie (cavités d'hibernation, gîtes de reproduction, territoires de chasse et voie de transit) afin d'être capable de proposer des mesures de préservation les plus adaptées.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Identifier et connaître l'utilisation par les chauves-souris de la grotte, des territoires de chasse, de corridors écologiques et des axes de déplacement, ainsi que de gîtes de reproduction.
- Évaluer et comprendre l'influence des conditions micro-climatiques de la grotte sur l'état des populations de chauves-souris.
- Suivre sur le long terme l'évolution des populations d'espèces de chiroptères fréquentant la cavité.

ACTIONS

- ⇒ E2-a1 – Mener une étude de caractérisation et localisation des territoires de chasse des espèces prioritaires du site, ainsi que des corridors et des grands axes de déplacement.
- ⇒ E2-a2 – Mener une étude sur la localisation et le suivi des gîtes de reproduction des espèces liées à la grotte.
- ⇒ E2-a3 - Assurer le suivi de paramètres physico-chimiques liés à la cavité (température, hygrométrie, teneur en gaz...).
- ⇒ E2-a4 - Assurer le suivi annuel des populations de chauves-souris.



ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME : Disposer de bonnes connaissances scientifiques sur les espèces, leur biologie et leurs relations avec leurs milieux de vie.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : Identifier les territoires de chasse, les corridors écologiques et les axes de déplacement, ainsi que les gîtes de reproduction utilisés par les chauves-souris de la grotte.

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE VISÉES

- *Espèces d'intérêt communautaire se reproduisant dans la grotte*

Localisation : Territoires de chasse autour de la grotte.

Résultats attendus : Connaissance fine des territoires de chasse et des voies de transit utilisés par les chauves-souris de la grotte.

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le niveau (nombre d'individus par espèces) et la qualité (diversité des espèces) de la fréquentation de la Grotte de Rancogne par les chiroptères sont intimement liés à la qualité des territoires de chasse avoisinants et aux possibilités de déplacements des espèces entre la cavité et les espaces où elles accomplissent tout ou partie de leur cycle biologique.

Le succès de la reproduction des espèces présentes en été sur la Grotte de Rancogne, passe par exemple par la conservation dans l'état des habitats de chasse périphériques à la cavité.

Une étude a été menée en 2005 et a permis d'établir en première approche une cartographie des habitats de chasse potentiels des principales espèces de chiroptères fréquentant la cavité.

Il est maintenant nécessaire d'affiner le protocole de l'étude pour affiner la connaissance des territoires de chasse des espèces prioritaires de la grotte et caractériser les voies de transit.

L'étude pourra concerner les espèces se reproduisant dans la grotte suivantes : *Grand Rhinolophe*, le *Rhinolophe euryale*, le *Grand Murin* et le *Minioptère de Schreibers*.

DESCRIPTION DE L'ACTION

1- Modalités techniques de mise en œuvre :

La méthode permettant d'obtenir les résultats les plus précis en termes de modes d'utilisation dans le temps et dans l'espace des milieux naturels par les chiroptères est le radiopistage. Cette méthode consiste à fixer un émetteur sur des individus des différentes espèces et de suivre à distance les individus équipés, grâce à des récepteurs et antennes directionnelles.

En s'appuyant sur cette méthode et sur la cartographie d'occupation du sol réactualisée en 2010, il sera établi et mis en œuvre un protocole d'étude et de suivi qui devra permettre de :

- **Identifier et localiser les territoires** de chasse privilégiés utilisés par les espèces reproductrices.
- **Caractériser les voies de transit** et les routes de vol empruntées par les espèces.
- **Évaluer l'état de conservation** de ces territoires et faire des propositions d'entretien et de conservation de ces milieux. Ces propositions seront présentées en Comité de pilotage au terme de l'étude.

- **Suivre de façon périodique** et reproductible l'évolution de l'état de conservation de ces territoires (cf. fiche « suivi scientifique » E4-a2).

Les milieux situés dans les premiers kilomètres autour d'un site de mise bas sont essentiels, notamment pour la survie des jeunes dont le rayon de chasse est limité dans un premier temps. Les adultes, quant à eux, peuvent utiliser les habitats dans un rayon compris entre 2 et 4 km. Cependant l'étude ne devra pas se limiter à ce strict périmètre, mais bien suivre les individus dans leur déplacement même au-delà du territoire défini.

2- Conditions particulières : une autorisation préfectorale de capture devra être demandée par les experts naturalistes de la structure mandatée pour réaliser cette étude.

OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Mission d'animation du Docob.

BÉNÉFICIAIRES

État, Comité de pilotage.

PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

DREAL, structure animatrice du Docob, Charente Nature.

COÛT ESTIMATIF

Désignation des opérations	Unité de référence	Quantité	Prix unitaire (€)	Prix total TTC (€)
Acquisition matériel	Emetteur	5	150	750
	Lot récepteurs + antennes	2	1 500	3 000
Caractérisation des territoires de chasse	j		450	
Organisation		2		900

Session radiopistage*		12		5 400
Analyse, rapport		8		3 600
Frais déplacement bénévoles	km	1 200	0,4	480
Montant total TTC				14 130

* Une session de radiopistage consiste en ½ journée de capture et de pose des émetteurs (5 individus équipés) et 3 ½ journées de suivi télémétrique. Chaque session de radiopistage mobiliserait un nombre important de personnes qualifiées (experts de la structure mandatée + bénévoles). 2 sessions au minimum seront nécessaires.

PLAN DE FINANCEMENT

Financeurs potentiels : État, Europe, Collectivités territoriales.

CALENDRIER PREVISIONNEL

Actions	n	n+i
Suivi périodique des territoires de chasse		X						X	

Cette action aura vocation à être reconduite afin de suivre et d'évaluer l'état de conservation des territoires de chasse (cf. fiche action E4-a2).

INDICATEUR DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE

Indicateurs de mise en œuvre :

Coût de l'étude, nombre de jours d'animation consacrés à la réalisation de l'action.

Indicateurs d'évaluation :

Coût de l'étude par rapport au coût prévisionnel.
Réalisation effective du suivi et de l'évaluation des territoires de chasse.



ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME : Disposer de bonnes connaissances scientifiques sur les espèces, leur biologie et leurs relations avec leurs milieux de vie.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : Identifier les territoires de chasse, les corridors écologiques et les axes de déplacement, ainsi que les gîtes de reproduction utilisés par les chauves-souris de la grotte.

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE VISÉES

- *Toutes les espèces d'intérêt communautaire du site*

Localisation : Sur un rayon pouvant aller jusqu'à 15 kilomètres autour de la grotte.

Résultats attendus : Localisation et suivi de gîtes de reproduction autour de la grotte : Une étude initiale et un suivi régulier des gîtes identifiés.

JUSTIFICATION

Lors de la mise en œuvre du Docob (entre 2002 et 2010) une première étude de recherche et de localisation de gîtes de reproduction dans un rayon de 4 kilomètres autour de la Grotte de Rancogne a été menée en 2005 et 2008 permettant d'identifier une colonie de Barbastelle et une colonie de Pipistrelle commune.

Il apparaît important de poursuivre les recherches des gîtes de reproduction autour de la cavité et de façon générale d'assurer un suivi régulier de tous les gîtes identifiés afin de pouvoir proposer en cas de besoin des mesures de préservation.

DESCRIPTION DE L'ACTION

1- Modalités techniques de mise en œuvre :

- **Prospection et identification de nouveaux gîtes de reproduction** autour de la Grotte de Rancogne et cartographie des gîtes recensés :
 - par prospection de bâtis, arbres creux, ponts sur un rayon plus large autour de la grotte,
 - par radiopistage des chauves-souris fréquentant la grotte en période de reproduction (3 sessions de capture et 3 matinées de recherche des gîtes).
- Les espèces ciblées lors des sessions de radiopistage sont des espèces de l'Annexe II hivernant dans la Grotte de Rancogne et se reproduisant aux alentours (Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Barbastelle, Murin à oreilles échancrées, Murin de Bechstein, Grand Murin).
- **Suivi des gîtes de reproduction** identifiés lors des prospections de l'étude menée en 2005 et 2008 et lors de nouvelles prospections proposées par la présente fiche action.

2- Conditions particulières : une autorisation préfectorale de capture devra être demandée par les experts naturalistes de la structure mandatée pour réaliser cette étude.

Pour chacun des gîtes de reproduction prospectés, il s'agira de :

- Identifier et dénombrer les espèces présentes et analyser l'état de conservation de ces gîtes.
- Proposer des modalités de conservation et d'entretien adaptées.

OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Mission d'animation du Docob ; subventions.

BÉNÉFICIAIRES

État, Comité de pilotage

PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

DREAL, structure animatrice du Docob, Charente Nature.

COÛT ESTIMATIF

Désignation des opérations	Unité de référence	Quantité	Prix unitaire (€)	Prix total TTC (€)
Recherche gîtes de reproduction par radiopistage				
Séance de capture	j	4,5	450	2 025
Suivi télémétrique		13,5	450	6 075
Analyse, rapport		4	450	1 800
Suivi des gîtes identifiés	j	3	450	1 350
Montant total TTC				11 250

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Financeurs potentiels : État, Europe, Collectivités territoriales.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Actions	n	n+i
Recherche des gîtes de reproduction				X		
Suivi des gîtes identifiés						X

Cette action a vocation à être reconduite afin d'assurer le suivi des gîtes de reproduction identifiés (cf. fiche action E4-a2).

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE

Indicateurs de mise en œuvre :

Coût de l'étude, nombre de suivis réalisés, nombre de jours d'animation consacrés à la réalisation de l'action, nombre de gîtes identifiés et estimation des effectifs de l'espèce concernée.

Indicateurs d'évaluation :

Coût de l'étude par rapport au coût prévisionnel.



ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME : Disposer de bonnes connaissances scientifiques sur les espèces, leur biologie et leurs relations avec leurs milieux de vie.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : Évaluer et comprendre l'influence des conditions micro-climatiques de la grotte sur l'état des populations de chauves-souris.

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE VISÉES

- *Toutes les espèces d'intérêt communautaire du site*

Localisation : 3 stations de mesure localisées.

Résultats attendus : Mise en place de 3 stations de suivi et valorisation des données obtenues.

JUSTIFICATION

L'étude et l'analyse des paramètres physico-chimiques liés à la cavité naturelle n'a jamais véritablement fait l'objet d'un suivi scientifique approfondi. Il apparaît pourtant que toute modification substantielle et mesurable d'un de ces éléments peut ponctuellement être à l'origine de perturbations sur les populations de chauves-souris en place.

La prise en compte de paramètres tels que la température, l'hygrométrie ou encore la pression et la composition gazeuse de l'air, semble donc primordiale pour aider à mieux évaluer et comprendre l'influence de ces facteurs sur la présence, ou l'absence, des chauves-souris dans la Grotte de Rancogne.

DESCRIPTION DE L'ACTION

1- Modalités techniques de mise en œuvre :

- Acquisition et entretien de matériel de suivi (logiciel + capteurs) de la température, hygrométrie, barométrie et courants d'air.
- Installation du matériel de suivi scientifique.

- Mesure et interprétation périodique des données recueillies (cf. fiche action « suivi scientifique » E4-a2).
- Pour l'installation du matériel et les suivis, la mise en sécurité des accès sera réalisée en lien avec les spéléologues charentais (cf. fiche E4-a3).

2- Conditions particulières : L'action pourrait être portée par la structure animatrice dans la mesure où le propriétaire aura donné son autorisation, officialisée par une convention entre les propriétaires et la structure animatrice.

OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Mission d'animation du Docob ; subventions.

BÉNÉFICIAIRES

État, Comité de pilotage.

PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

DREAL, structure animatrice du Docob, Charente Nature, spéléologues.

COÛT ESTIMATIF

Désignation des opérations	Unité de référence	Quantité	Prix unitaire (€)	Prix total TTC (€)
Acquisition et pose matériel	€	3	250	750
Suivi annuel des paramètres	j	3	450	1 350
Montant total TTC				2 100

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Financeurs potentiels : État, Europe, Collectivités territoriales.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Actions	n	n+i
Acquisition matériel	X					
Installation matériel	X					
Suivi annuel	X	X	X	X	X	X
Suivi intermédiaire approfondi			X			

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE

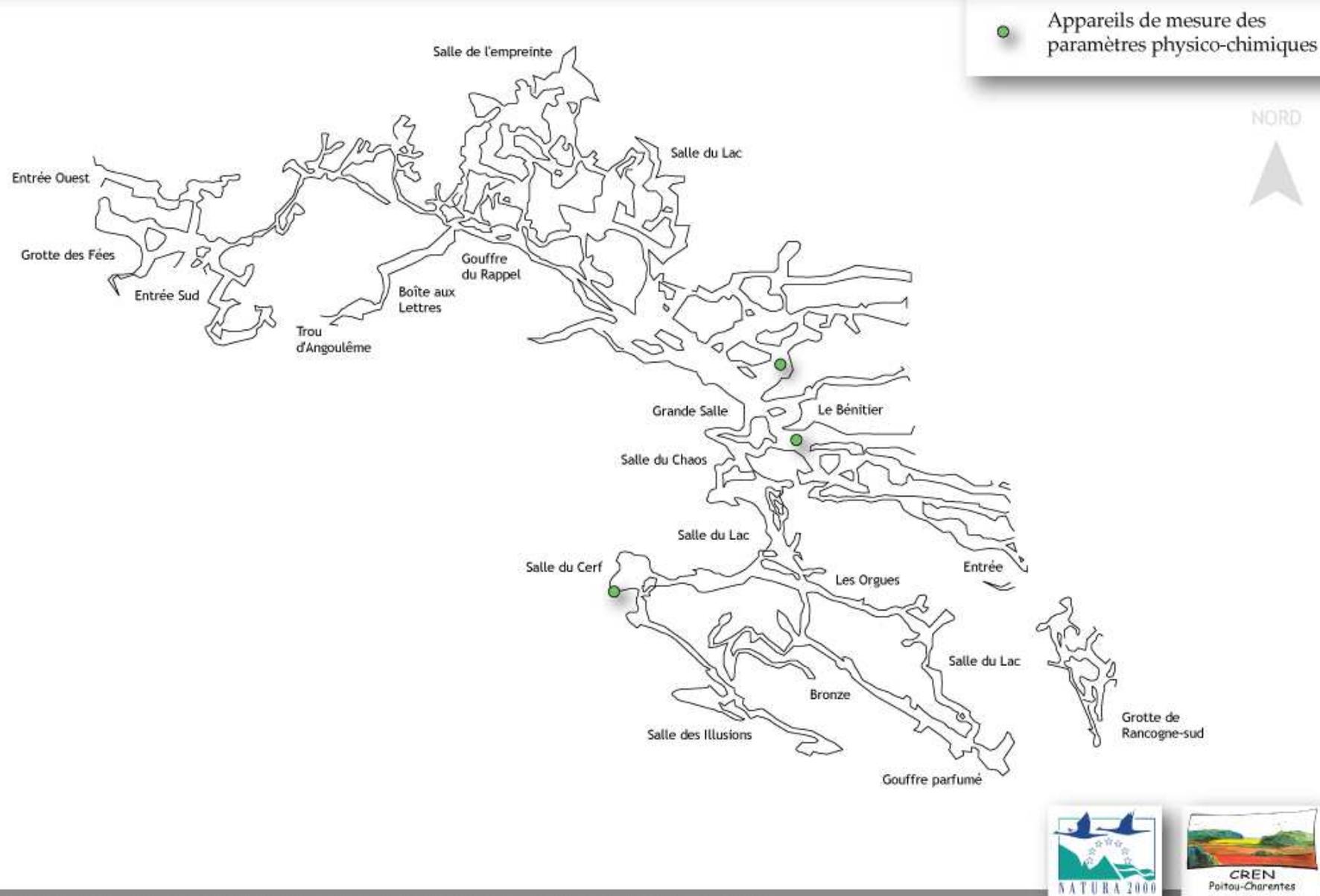
Indicateurs de mise en œuvre :

Coût de l'étude, nombre de suivis réalisés, nombre de jours d'animation consacrés à la réalisation de l'action.

Indicateurs d'évaluation :

Coût de l'étude par rapport au coût prévisionnel.

Localisation possible des appareils de mesure des paramètres physico-chimiques



CEN Poitou-Charentes (AVH, fév. 2012) / Charente Nature (2010), Association Spéléologique Charentaise (2010)



ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME : Disposer de bonnes connaissances scientifiques sur les espèces, leur biologie et leurs relations avec leurs milieux de vie.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : Suivre sur le long terme l'évolution des populations d'espèces de chiroptères fréquentant la cavité.

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE VISÉES

- *Toutes les espèces d'intérêt communautaire du site.*

Localisation : Ensemble du site Natura 2000.

Résultats attendus : Réalisations périodiques des 3 types de suivis et valorisation des données recueillies.

JUSTIFICATION DE L'ACTION

Afin d'améliorer les connaissances sur les espèces de chauves-souris fréquentant la grotte, il est important d'assurer un suivi annuel des effectifs tout au long du cycle de vie des ces espèces.

Ces suivis doivent en particulier permettre :

- D'améliorer le niveau des connaissances scientifiques concernant la biologie et l'écologie des espèces présentes.
- D'évaluer l'état des populations des espèces présentes et de détecter d'éventuelles baisses d'effectifs et d'en identifier les causes.
- D'évaluer les actions de gestion proposées dans le cadre de la mise en œuvre du Docob.

DESCRIPTION DE L'ACTION

1- Modalités techniques de mise en œuvre :

Assurer un suivi annuel des populations de chauves-souris fréquentant la grotte :

- En période hivernale : Recensement dans la cavité une fois par an, début janvier par recherche et comptage visuel des différentes espèces présentes.
- En période estivale : *Recensement visuel et localisation des colonies de reproduction* réalisés une fois par an, généralement à la mi-juillet.
- En période de transit automnal : 1 session de capture en septembre réalisée de nuit à l'aide de filets japonais positionnés à l'entrée principale de la cavité.

Les résultats de ce suivi seront transmis annuellement aux propriétaires des grottes à date fixe.

2- Conditions particulières : les experts naturalistes de la structure mandatée pour réaliser le suivi scientifique doivent détenir une autorisation préfectorale de capture, pour le suivi en période de transit.

Le nombre de personnes participant au suivi en période hivernale sera limité à 5-6.

OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Mission d'animation du Docob, subventions.

BÉNÉFICIAIRES

État, Comité de pilotage.

PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

DREAL, DDT, structure animatrice du Docob, Charente Nature.

COÛT ESTIMATIF

Désignation de l'action	Unité de référence	Quantité	Prix unitaire (€)	Prix total TTC (€)
Suivi annuel des populations de la grotte	j	4	450	1 800
Montant Total TTC				1 800

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Financeurs potentiels : État, Europe...

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

Actions	n	n+i
Suivi annuel des populations	X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DE LA MESURE

Réalisation effective de l'étude.

INFORMATION ET SENSIBILISATION

CONSTAT

La plus grande menace mise en avant sur le site est la fréquentation non encadrée. Il apparaît important de ce fait, au vu de la méconnaissance générale du grand public sur les chauves-souris, mais également en tenant compte de la richesse culturelle des cavités de ce territoire, de proposer des actions ponctuelles de sensibilisation et d'information du public.

Les actions proposées tiennent compte de la sensibilité des cavités et de leur patrimoine et ne pourront être mises en œuvre que dans le respect strict du droit de propriété.

ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME

Assurer une appropriation locale de la démarche Natura 2000 et des enjeux de conservation du site Natura 2000

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Réaliser des campagnes d'information éducative à l'intention des usagers, du grand public et des scolaires.

Se doter d'outils de communication adaptés et les utiliser plus largement pour la connaissance sur la biologie très spécifique des chauves-souris et la nécessité de les conserver.

ACTIONS

E3-a1 - Animations auprès des scolaires locaux.

E3-a2 – Animations auprès du grand public.

E3-a3 - Valorisation d'une exposition, à vocation mobile, servant notamment de support aux animations scolaires.

E3-a4 – Information et sensibilisation des spéléologues charentais susceptibles de fréquenter la grotte.



ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME : Assurer une appropriation locale de la démarche Natura 2000 et des enjeux de conservation du site Natura 2000.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : Réaliser des campagnes d'information éducative à l'intention des usagers, du grand public et des scolaires.

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE VISÉES

- *Toutes les espèces d'intérêt communautaire du site.*

Localisation : Communes de la Communauté de communes de Bandiat Tardoire (en priorité): Agris, Bunzac, Chazelles, Coulgens, La Rochefoucauld, La Rochette, Marillac-le-Franc, Pranzac, Rancogne, Rivières, Saint-Adjutory, Saint-Projet-Saint-Constant, Taponnat-Fleurignac, Yvrac-et-Malleyrand.

Résultats attendus : Réalisation d'une animation scolaire par an concrétisée par une restitution finale. Sensibilisation des scolaires sur la biologie des chauves-souris, l'intérêt et les moyens de les protéger.

JUSTIFICATION

La méconnaissance des chauves-souris et de leur fragilité est souvent responsable des perturbations constatées sur les espèces en périodes sensibles.

L'objet de cette action consiste à proposer une animation visant à informer et sensibiliser les scolaires du territoire au patrimoine naturel des cavités et à la nécessité de les protéger.

DESCRIPTION DE L'ACTION

1- Modalités techniques de mise en œuvre :

- Animations réalisées dans le cadre d'un projet pédagogique annuel, préparé en concertation avec les enseignants, comprenant plusieurs interventions au cours de l'année, sur les thématiques suivantes :

- Sensibilisation sur la biologie des chauves-souris.
- Choix d'un projet à réaliser au cours de l'année (exposition, création de gîtes à chauves-souris...).
- Sortie nocturne (détection ultrason).
- Chaque projet fera l'objet d'une restitution finale par les élèves en fin d'année en présence des parents d'élèves et élus de la commune.
- Ces programmes seront proposés aux classes de cycle 3 (C.E. et C.M.) des écoles du territoire local, classes de collèges en prenant en compte les classes en RPI (regroupement pédagogique), centre de loisirs...

2- Conditions particulières : Les animations ne devront en aucun cas faire référence à la Grotte de Rancogne.

OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Mission d'animation du Docob, subventions.

BÉNÉFICIAIRES

Écoles et collèges du territoire (Communauté de communes de Bandiat-Tardoire).

PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

Structure animatrice du Docob, Charente Nature, spéléologues...

COÛT ESTIMATIF

Désignation de l'action	Modalités et coûts d'intervention en €
Animations scolaires (préparation du projet pédagogique + animation)	2 000 €/an

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Financeurs potentiels : État, Europe, Collectivités territoriales.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

Actions	n	n+i
Animation scolaire	X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Nombre de programmes pédagogiques réalisés, nombre de classes sensibilisées, nombre de participants.

Objectifs réalisés par rapport aux objectifs prévisionnels.



ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME : Assurer une appropriation locale de la démarche Natura 2000 et des enjeux de conservation du site Natura 2000.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : Réaliser des campagnes d'information éducative à l'intention des usagers, du grand public et des scolaires.

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE VISÉES

- *Toutes les espèces d'intérêt communautaire du site.*

Localisation : Communes de la Communauté de communes de Bandiat Tardoire (en priorité) : Agris, Bunzac, Chazelles, Coulgens, La Rochefoucauld, La Rochette, Marillac-le-Franc, Pranzac, Rancogne, Rivières, Saint-Adjutory, Saint-Projet-Saint-Constant, Taponnat-Fleurignac, Yvrac-et-Malleyrand.

Résultats attendus : Réalisation d'une animation à destination du grand public par an. Sensibilisation du grand public sur la biologie des chauves-souris et l'intérêt et les moyens de les protéger.

JUSTIFICATION

La méconnaissance des chauves-souris et de leur fragilité est souvent responsable des perturbations constatées sur les espèces en périodes sensibles.

L'objet de cette action consiste à proposer une animation visant à informer et sensibiliser les habitants locaux au patrimoine naturel des cavités et à la nécessité de les protéger.

DESCRIPTION DE L'ACTION

1- Modalités techniques de mise en œuvre :

- Animation en 2 temps avec une présentation en salle des chiroptères sous la forme d'un diaporama, puis une sortie sur le terrain d'identification des espèces à l'aide d'un détecteur à ultra-sons.
- Chaque commune du territoire pourrait bénéficier en alternance d'une année sur l'autre de cette animation.
- La réussite de l'animation passe par la qualité et l'importance de la communication mise en place pour annoncer sa tenue. Des affiches seront établies par la structure animatrice et transmises aux membres du Copil et aux communes concernées. Une communication ciblée à destination des écoles sera également réalisée. Enfin, les vecteurs de communication courants seront utilement mobilisés (Presse locale, site internet, revues naturalistes...).
- Afin d'éviter d'éventuelles menaces sur les espèces, les animations devront se dérouler aux périodes les moins dérangeantes pour les espèces (fin d'hiver/début printemps, fin d'été).
- Les animations pourront se tenir dans le cadre de la Nuit européenne de la Chauve-souris organisée chaque année en fin d'été.

2- Conditions particulières : Les animations ne devront en aucun cas faire référence à la Grotte de Rancogne et devront concerner la biologie des chauves-souris et les moyens de les préserver.

OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Mission d'animation du Docob, subventions.

BÉNÉFICIAIRES

Mairies, écoles, population locale.

PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

Structure animatrice du Docob, Charente Nature, Comité départemental de spéléologie...

COÛT ESTIMATIF

Désignation de l'action	Modalités et coûts d'intervention €
Animation grand public	350 €/an

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Financeurs potentiels : État, Europe...

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

Actions	n	n+i
Animation grand public	X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Nombre d'animations réalisées, nombre de communes bénéficiaires, nombre de participants.

Objectifs réalisés par rapport aux objectifs prévisionnels.



ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME : Assurer une appropriation locale de la démarche Natura 2000 et des enjeux de conservation du site Natura 2000.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : Se doter d'outils de communication adaptés et les utiliser plus largement pour la connaissance sur la biologie très spécifique des chauves souris et la nécessité de les conserver.

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE VISÉES

- *Toutes les espèces d'intérêt communautaire du site.*

Localisation : Territoire de la Communauté de communes de Bandiat Tardoire, diffusion plus large à la demande.

Résultats attendus : Définition d'un cahier des charges d'emprunt de l'exposition ; installation de l'exposition dans un lieu privilégié et favoriser son utilisation pédagogique par les acteurs du territoire ; tenue à jour d'un carnet de suivi des emprunts.

JUSTIFICATION

La méconnaissance des chauves-souris et de leur fragilité a provoqué et provoque encore souvent de nombreux dégâts sur le maintien des populations de chauves-souris. Outre son intérêt chiroptérologique, la Grotte de Rancogne recèle un patrimoine culturel non négligeable, daté du Néolithique.

La première phase d'animation du Docob a permis en 2007 la création d'une exposition pédagogique sur les chauves-souris portée par la Communauté de communes Val de Tardoire. L'exposition est aujourd'hui la propriété de la commune de Rancogne.

Cette exposition a pour objectif de vulgariser et de sensibiliser à la connaissance des chauves-souris et du patrimoine culturel liés au monde souterrain.

Elle comporte 6 panneaux et 4 consoles (8 demi-consoles).

Les thématiques sont les suivantes :

- description des espèces de chauves-souris du Val de Tardoire,
- description des chauves-souris dans le monde,
- les particularités morphologiques : le vol, le système d'accroche,
- la biologie et l'écologie des espèces (milieux utilisés et mode d'alimentation, le cycle de vie au fil des saisons).

Elle a vocation à être mobile et à circuler dans les communes du territoire local. Elle constitue un complément aux animations à destination des scolaires et du grand public et peut éventuellement servir de support à ces animations.

L'objectif de cette action est donc de valoriser cette exposition et de favoriser sa circulation dans les communes ou écoles du territoire tout en garantissant son intégrité.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Modalités techniques de mise en œuvre :

- Rechercher un lieu d'exposition privilégié.
- Définir, en lien avec les collectivités et écoles, les modalités d'emprunt de l'exposition. Celle-ci pourrait être installée pendant l'année scolaire

sur le territoire de la commune dont l'école bénéficie de l'animation pédagogique.

- Mettre en place un carnet de suivi de l'utilisation et de l'emprunt de l'exposition.

BÉNÉFICIAIRES

Collectivités territoriales, écoles, population locale.

PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

DREAL, DDT, structure animatrice, Charente Nature, Collectivités territoriales...

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE MISE EN OEUVRE

Actions	n	n+i
Mise en place d'un carnet de suivi	X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Nombre d'emprunts effectués, nombre d'utilisation pour les animations scolaires et/ou grand public.



ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME : Assurer une appropriation locale de la démarche Natura 2000 et des enjeux de conservation du site Natura 2000.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : Réaliser des campagnes d'information éducative à l'intention des usagers, du grand public et des scolaires. Se doter d'outils de communication adaptés et les utiliser plus largement pour la connaissance sur la biologie très spécifique des chauves-souris et la nécessité de les conserver.

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE VISÉES

- *Toutes les espèces d'intérêt communautaire du site.*

Localisation : Territoire de la Communauté de communes de Bandiat Tardoire.

Résultats attendus : Adhésion à la Charte par les clubs de spéléologie du département. Sensibilisation et amélioration des connaissances sur les chauves-souris de tous les spéléologues (charentais) susceptibles de fréquenter la grotte.

JUSTIFICATION

Des acteurs fréquentant les cavités souterraines, les spéléologues comptent parmi les plus actifs. La recherche et l'exploration de nouvelles cavités et l'initiation à la spéléologie constituent leurs principales activités. Ils sont ainsi en contact régulier avec les chiroptères des cavités parcourues et ce, sans forcément toujours être informés de la biologie et de la fragilité de ces espèces et des précautions à prendre pour assurer leur conservation.

Une session d'information et de sensibilisation à l'intention des spéléologues locaux susceptibles de fréquenter la cavité naturelle de Rancogne a été menée en 2003, accompagnée de l'édition d'un livret d'identification des espèces.

À ce jour, il ne semble pas nécessaire de réitérer ces actions. Mais il pourra être envisagé à l'avenir, en fonction de l'évolution des clubs de spéléologie (arrivée de nouveaux spéléologues sur le département) de réitérer cette action afin de les sensibiliser.

DESCRIPTION DE L'ACTION

1- Modalités techniques de mise en œuvre :

- Organisation d'une journée de sensibilisation des spéléologues charentais sur la biologie des espèces, leur statut de protection et les actions de conservation.
- Réédition du livret sur la biologie et le statut de protection des espèces, avec la possibilité pour les spéléologues de transmettre leurs observations.
- Diffusion de la plaquette réalisée par la fédération française de spéléologie.

2- Conditions particulières : L'action pourra être réalisée en cas de besoin exprimé par les spéléologues ou de nécessité identifiée par la structure animatrice ou les membres du Comité de pilotage.

OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Mission d'animation du Docob, subventions, **Charte N2000**.

BÉNÉFICIAIRES

Spéléologues charentais (Comité départemental de spéléologie et les clubs du département affiliés).

PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

Structure animatrice du Docob, Charente Nature, ...

COÛT ESTIMATIF

Désignation de l'action	Modalités et coûts d'intervention €
Journée de sensibilisation	450 €
Edition du livret	500 €

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Financeurs potentiels : État, Europe...

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE MISE EN OEUVRE

Actions	n	n+i
Édition du livret						X
Formation et sensibilisation des spéléologues						X

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Nombre de signatures de la Charte N2000 spéléologie.

Nombre de livrets distribués et coûts d'édition.

Nombre de journées d'information réalisées et coûts d'organisation et de réalisation.

Nombre de retour d'observations de chiroptères par les spéléologues.

MISE EN ŒUVRE ET ÉVALUATION DU DOCUMENT D'OBJECTIFS

CONSTAT

La qualité de la mise en œuvre des actions du Document d'objectifs repose sur :

- L'effort d'animation et les réalisations en découlant correspondant aux actions prévues.
- La capacité d'en mesurer les effets produits et de s'assurer ainsi à posteriori de leur pertinence au regard des objectifs de conservation fixés.

L'état des populations de chauves-souris liées à la cavité peut, par ailleurs, évoluer en fonction de paramètres internes ou externes : seul un dispositif de suivi scientifique régulier et complet de la cavité et des populations de chiroptères permettra de détecter des modifications et d'en identifier les causes.

De plus, l'évolution des activités socio-économiques sur et aux alentours de la cavité pouvant avoir un impact direct sur la conservation de ces espèces, une « veille permanente » de leur évolution apparaît indispensable sur ce site.

Enfin, le Comité de pilotage constitue l'instance de suivi intégrant les acteurs liés au site et pouvant faire valoir leur avis et apports pour l'amélioration permanente de l'accueil des chauves-souris dans la grotte.

ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME

- o Garantir une mise en œuvre et une évaluation efficaces du Document d'objectifs, par :
 - D'une part, l'évaluation des actions mises en œuvre dans le cadre du Docob.

- D'autre part, la réorientation, à tout moment s'il s'avère nécessaire de le faire, des actions initialement proposées dans un souci prioritaire de conservation des populations de chauves-souris en place, toujours en lien avec l'instance de concertation qu'est le Comité de pilotage.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

- Assurer la mise en œuvre des actions validées dans le Docob, en prolongeant la démarche de concertation déjà engagée.
- Mesurer la pertinence des actions proposées dans le Document d'objectifs et permettre si nécessaire leur réorientation, modification ou complément dans un objectif de préservation des populations de chauves-souris de la Grotte de Rancogne.

ACTIONS

- E4-a1 - Animer et coordonner la mise en œuvre du Docob, avec l'organisation d'un Comité de pilotage annuel du site et la rédaction d'un rapport annuel d'activités et de programmation.
- E4-a2 - Mener un suivi scientifique périodique.
- E4-a3 - Mener un suivi périodique des activités socio-économiques.



ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME : Garantir une mise en œuvre et une évaluation efficaces du Document d'objectifs.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : Assurer la mise en œuvre des actions validées dans le Docob, en prolongeant la démarche de concertation déjà engagée.

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE VISÉES

- *Toutes les espèces d'intérêt communautaire du site.*

Résultats attendus : Réalisation des actions programmées au cours de la mise en œuvre du Docob.

JUSTIFICATION

Le suivi et l'analyse des actions mises en place dans le cadre du Docob apparaissent indispensables afin de bien évaluer leurs effets sur les chauves-souris.

La structure animatrice désignée sur le site sera en charge de ce suivi.

Le Comité de pilotage constitué sur le site continuera à être réuni et il lui sera présenté chaque année le bilan de l'animation de l'année écoulée et les perspectives d'actions à venir. Il aura également pour mission de valider les éventuelles évolutions et modifications à apporter au Docob afin d'améliorer la préservation des populations de chauves-souris liées à la Grotte de Rancogne.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Modalités techniques de mise en œuvre :

Les missions de la structure en charge de l'animation de la mise en œuvre des actions du Docob sont les suivantes :

- Poursuivre l'animation, la sensibilisation et l'information auprès des partenaires et acteurs de la mise en œuvre du Docob :
 - Rassembler un Comité de pilotage annuel intégrant tous les acteurs d'ores et déjà partie prenante de la démarche.
 - Rédiger un rapport d'activités et de programmation annuel.
- Apporter un appui à la contractualisation et à la signature de Chartes Natura 2000.
- S'assurer du bon déroulement de la mise en œuvre des actions du Docob.
- Assurer une assistance technique aux porteurs de projet potentiels pour la mise en œuvre de certaines actions du programme du Docob.
- Assurer le suivi, l'évaluation et la pertinence des actions mises en place par l'élaboration et la mise à jour d'un tableau de bord.

OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Mission d'animation du Docob.

BÉNÉFICIAIRES

État, Comité de pilotage, propriétaires, collectivités, usagers.

PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

DREAL, DDT, structure animatrice du Docob, membres du Comité de pilotage.

COÛT ESTIMATIF

Désignation de l'action	Modalités et coûts d'intervention €
E4-a2	20 à 30 jours à définir annuellement

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Financeurs potentiels : État, Europe, Collectivités Territoriales...

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

Actions	n	n+i
Animation du Docob	X	X	X	X	X	X

INDICATEURS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Indicateur de mise en œuvre :

Désignation d'une structure animatrice
 Nombre de jours d'animation et coût annuel
 Nombre d'actions du DOCOB mises en œuvre
 Nombre de réunions du COPIL
 Nombre de fiches actions actualisées
 Nombre de sollicitation de la structure animatrice par des porteurs de projet

Indicateur d'évaluation :

Evolution du % d'action du DOCOB mises en œuvre
 Evolution du coût moyen nécessaire à la mise en œuvre des actions
 Appréciation du niveau d'intégration local des enjeux communautaires



ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME : Garantir une mise en œuvre et une évaluation efficaces du Document d'objectifs.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : Mesurer la pertinence des actions proposées dans le Document d'objectifs et permettre, si nécessaire, leur réorientation, modification ou complément.

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE VISÉES

- *Toutes les espèces d'intérêt communautaire du site.*

Résultats attendus : Suivis de l'état des populations de chauves-souris (un suivi par an) ; étude des territoires de chasse (une étude initiale et des suivis périodiques tous les 5 à 10 ans) ; étude des gîtes de reproduction autour de la grotte (une étude initiale et un suivi des gîtes identifiés à intégrer au suivi annuel).

JUSTIFICATION

L'évaluation nécessaire des actions proposées et entreprises dans le cadre du Docob peut seule permettre de vérifier si la démarche engagée reste conforme aux objectifs de conservation fixés par le Docob.

Un travail périodique de suivi s'avère donc nécessaire pour évaluer l'état des populations et déceler une éventuelle baisse des effectifs et surtout en identifier précisément la cause afin d'y remédier.

DESCRIPTION DE L'ACTION

1- Modalités techniques de mise en œuvre :

Le suivi scientifique périodique est réalisé au travers des différentes actions de connaissances scientifiques du Docob :

- Assurer un suivi périodique de l'état de conservation et de l'évolution des territoires de chasse identifiés lors de leur caractérisation initiale (intégré à la fiche E2-a1).

- Assurer un suivi périodique des gîtes de reproduction des espèces prioritaires autour de la grotte (intégré à la fiche E2-a2).
- Assurer un suivi annuel des paramètres physico-chimiques (cf. fiche E2-a3).
- Assurer un suivi annuel des populations de chauves-souris (en période d'hibernation, en période de reproduction et en période de transit) (fiche E2-a4).

Cette action doit faire la synthèse et mettre en relation les résultats des différents suivis et actions d'amélioration des connaissances mis en place sur le site.

2- Conditions particulières : Afin de permettre la réalisation du suivi scientifique périodique dans de bonnes conditions de sécurité, certains accès difficiles gagneraient à être sécurisés par la mise en place d'équipements légers. Cette action, après accord des propriétaires concernés, sera menée en lien avec les spéléologues charentais (CDS).

OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Mission d'animation du Docob, subventions.

BÉNÉFICIAIRES

Maître d'ouvrage de l'animation, État, Comité de pilotage, propriétaires.

PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

DREAL, DTT, structure animatrice du Docob, Charente Nature, spéléologues.

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Financeurs potentiels : État, Europe, Collectivités territoriales...

COÛT ESTIMATIF

Cf. fiches du volet E2.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

Actions	n	n+i
Suivi annuel des populations	X	X	X	X	X	X
Suivi des paramètres physico-chimiques	X	X	X	X	X	X
Suivi périodique des gîtes de reproduction			X			
Suivi périodique des territoires de chasse		X				

ORIENTATIONS DE CONSERVATION À LONG TERME : Garantir une mise en œuvre et une évaluation efficaces du Document d'objectifs.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE : Mesurer la pertinence des actions proposées dans le Document d'objectifs et permettre si nécessaire leur réorientation, modification ou complément.

ESPÈCES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE VISÉES

- *Toutes les espèces d'intérêt communautaire du site.*

Résultats attendus : Analyse de l'évolution des activités liées au site.

JUSTIFICATION

L'apparition de nouvelles pratiques, l'expression de nouvelles attentes sociales, le développement de projets de territoire peuvent nécessiter l'actualisation du Docob et en particulier l'adaptation ou la création de fiches actions spécifiques.

Le suivi des activités socio-économiques s'avère donc nécessaire afin d'en connaître les évolutions susceptibles d'exercer une influence sur les enjeux de conservation du site N2000.

Ce suivi constitue l'une des composantes de la démarche d'évaluation nécessaire des actions proposées et entreprises dans le cadre du Docob et de leur adéquation aux enjeux de conservation.

DESCRIPTION DE L'ACTION

Modalités techniques de mise en œuvre :

- Réaliser un suivi de l'évolution de l'occupation du sol.
- Évaluer les effets de l'évolution des activités sur les territoires et les espèces d'intérêt communautaire.
- Évaluer les effets de l'évolution de certains paramètres économiques sur les activités et les usages.

- Mettre en place des observatoires photographiques du paysage sur le territoire proche, afin de suivre par une approche paysagère l'évolution dans le temps des milieux environnants.

OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION

Mission d'animation du Docob, subventions.

BÉNÉFICIAIRES

Maître d'ouvrage de l'animation, État, Comité de pilotage.

PARTENAIRES ET STRUCTURES RESSOURCES

DREAL, DTT, structure animatrice du Docob, Charente Nature, Chambre d'agriculture...

COÛT ESTIMATIF

Désignation de l'action	Unité de référence	Quantité	Prix unitaire (€)	Prix total TTC (€)
Évolution de l'occupation du sol	j	6	450	2 700
Observatoires photographiques du paysage	j	4	200	800
Suivi périodique socio-économique	À déterminer			
Montant Total TTC				3 500

FINANCEMENT PRÉVISIONNEL

Financeurs potentiels : État, Europe, Collectivités territoriales.

CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE MISE EN ŒUVRE

Actions	n	n+i
Évolution de l'occupation du sol						X
Observatoires photographiques du paysage		X			X	
Suivi périodique socio-économique	X	X	X	X	X	X

ANNEXE 1 : OUTIL DE MISE EN ŒUVRE DES ACTIONS DU DOCOB

Actions du Docob	Contrats Natura 2000	Charte Natura 2000	Outils Financiers hors contrats	Autres outils (contextuels, ponctuels ou temporaires)
E1-a1 - Calendrier et réglementation de la fréquentation du site par les acteurs		Fiche n° 1 relative à l'activité « Spéléologie »		Communication auprès des acteurs concernés sur le calendrier du Docob
E2-a1 - Caractérisation et localisation des territoires de chasse des espèces prioritaires			Mission d'animation du Docob (Mesure 323 A du PDRH, FEADER)	
E2-a2 - Localisation et suivi des gîtes de reproduction des espèces prioritaires liées au site			Mission d'animation du Docob (Mesure 323 A du PDRH, FEADER)	
E2-a3 - Mesure et connaissance des paramètres physico-chimiques	<u>Contrat NiNi</u> - Mesure 323 B du PDRH, FEADER ; - Mesure A32323P de la circulaire de gestion.		Mission d'animation du Docob (Mesure 323 A du PDRH, FEADER)	
E2-a4 - Suivi annuel des populations de chauves souris			Mission d'animation du Docob (Mesure 323 A du PDRH, FEADER)	
E3-a1 - Animations auprès des scolaires			Mission d'animation du Docob (Mesure 323 A du PDRH, FEADER)	
E3-a2 - Animation auprès du grand public			Mission d'animation du Docob (Mesure 323	

			A du PDRH, FEADER)	
E3-a3 - Valorisation de l'exposition pédagogique sur les chauves souris			Mission d'animation du Docob (Mesure 323 A du PDRH, FEADER)	
E4-a1 – Animer et coordonner la mise en œuvre du Docob			Mission d'animation du Docob (Mesure 323 A du PDRH, FEADER)	
E4-a2 – Mener un suivi scientifique périodique			Mission d'animation du Docob (Mesure 323 A du PDRH, FEADER)	
E4-a3 – Mener un suivi périodique des activités socio-économiques			Mission d'animation du Docob (Mesure 323 A du PDRH, FEADER)	